

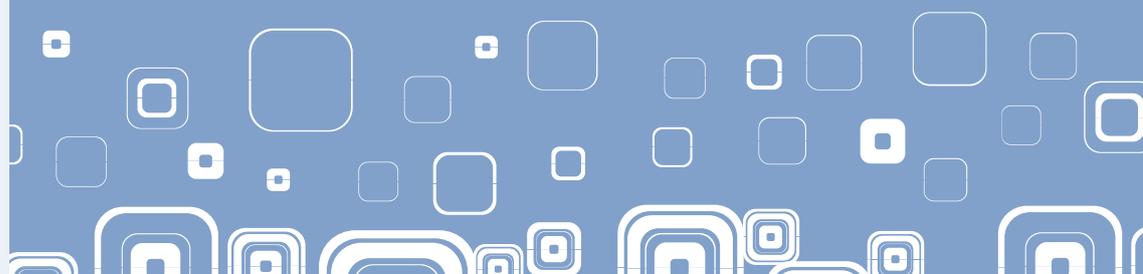


Conférence des ministres de l'Éducation  
des pays ayant le français en partage



# 2010

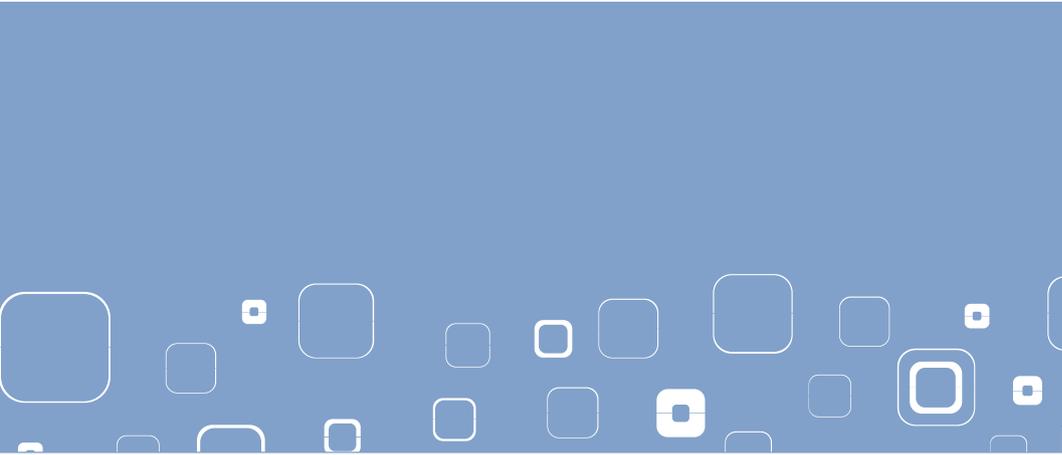
## RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA CONFEMEN





## ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ACALAN	Académie des langues africaines
ACCT	Agence de coopération culturelle et technique
ACDI	Agence canadienne de développement international
ADEA	Association pour le développement de l'Éducation en Afrique
AENF	Alphabétisation et éducation non formelle
AFD	Agence française de développement
AIF	Agence intergouvernementale de la Francophonie
AIMF	Association internationale des Maires francophones
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
BE	Bureau exécutif de la CONFÉMEN
CAF	Commission administrative et financière
CN	Correspondants nationaux
CNBST	Coordination nationale des Blocs scientifiques
CNPDST	Comité National de Pilotage pour le Développement de l'Enseignement et de la Technologie
CNRE	Centre national des ressources éducationnelles
CONFÉJES	Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports
CONFÉMEN	Conférence des Ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage
CT	Conseiller technique
CSD	Cadre stratégique décennal de la Francophonie
CRES	Consortium pour la recherche économique et sociale
GAR	Gestion axée sur les résultats
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (Canada)
MPC	Ministère du Patrimoine canadien
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
PASEC	Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFÉMEN
PDEF	Programme décennal de l'éducation et de la formation
PFPC	Programme de formation et de perfectionnement des cadres
PSD	Programme spécial de développement (OIF)
RT	Responsable Technique
SG	Secrétariat général
STP	Secrétariat technique permanent
TICE	Technologie de l'information et de la communication en Éducation
UIL	Institut de l'UNESCO pour l'Éducation tout au long de la vie



KI Boureima Jacques,  
Secrétaire général de la CONFEMEN

L'année 2010 est inscrite en lettre d'or dans l'histoire de la CONFEMEN. Elle a consacré deux faits majeurs dans la vie de l'institution : la célébration du 50ème anniversaire et la tenue de la 54ème session ministérielle au cours de laquelle un nouveau Secrétaire général a été élu pour un mandat de quatre ans renouvelable une fois, suite à la fin du 2ème mandat de Mme Adiza Hima. Les pays et gouvernements membres et les partenaires de la CONFEMEN se sont mobilisés et ont déployé l'énergie nécessaire pour une réussite éclatante de ces deux grands événements. Le bilan du plan de relance de la CONFEMEN adopté depuis 2002 lors de la 50ème session ministérielle tenue à Ouagadougou (Burkina Faso), a été fait. Des avancées notables ont été réalisées, la visibilité et la crédibilité de la CONFEMEN ont été renforcées.

Le rapport d'activités 2010 fait le point des faits marquants des huit années du plan de relance en mettant l'accent sur la programmation de 2010.

Ainsi, au titre des réunions des instances, l'on note celle du groupe de travail qui a eu lieu à Dakar en mars 2010, celle de la Commission administrative et financière (CAF), celle du Bureau ainsi que la conférence des ministres de la CONFEMEN, tenues également à Dakar en novembre 2010. Les actes de la 54ème session ministérielle sont élaborés et disponibles. Le thème principal de cette session ministérielle est « La qualité de l'Éducation, un enjeu pour tous : constats et perspectives ».

En outre, dans le cadre de la révision des tests du PASEC, le Comité Scientifique (CS) a tenu successivement trois réunions en mai, septembre et novembre 2010.

La contribution à la réflexion et à la production de nouvelles stratégies éducatives, a conduit à l'élaboration d'un document de réflexion et d'orientation (DRO) faisant le bilan des actions et des travaux réalisés sur la qualité de l'éducation dans l'espace francophone, notamment la synthèse des travaux du PASEC sur une période de cinq ans (2004 – 2009).

Des études complémentaires ont été réalisées portant sur : la scolarisation des filles (en partenariat avec FAWE) ; l'impact du PASEC ; la refonte du système de formation des équipes nationales du PASEC ; la pratique de la dynamique partenariale dans l'espace francophone ; la perception du travail de la CONFEMEN.

Ce rapport d'activités 2010 de la CONFEMEN obéit au principe d'obligation de rendre compte. Pour ce faire, il aborde en plus, trois autres points, non moins importants tels que : la concertation et la promotion des intérêts communs faisant cas de la participation de la CONFEMEN à plusieurs réunions internationales et sous régionales ; le renforcement du partenariat ; la visibilité et la notoriété de la CONFEMEN où plusieurs activités de communication ont été menées.

Je félicite et remercie tous ceux et toutes celles qui ont contribué à l'élaboration et à la mise en forme de ce rapport et souhaite aux utilisateurs une bonne exploitation.

# SOMMAIRE

<b>ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES .....</b>	<b>3</b>
<b>I. RÉUNIONS DES INSTANCES .....</b>	<b>9</b>
1.1. Réunion du Groupe de travail .....	10
1.2 54e session ministérielle de la CONFEMEN .....	10
1.3 Réunions du Comité scientifique du PASEC .....	12
<b>II. CONTRIBUTION À LA RÉFLEXION ET A LA PRODUCTION DE NOUVELLES STRATÉGIES ÉDUCATIVES .....</b>	<b>13</b>
2.1 Élaboration du document relatif à la 54e session ministérielle La qualité de l'Éducation un enjeu pour tous. Constats et perspectives. ....	14
2.2 Assises sur les réformes curriculaires .....	14
2.3 Production d'une plaquette sur les documents de réflexion et d'orientation de la CONFEMEN .....	16
2.4 Évaluation .....	16
2.4.1 PASEC IX .....	16
2.4.2 PASEC X .....	20
2.4.3 Appel à candidature PASEC XI .....	23
2.4.4 Activités parallèles aux évaluations dans les pays .....	23
2.4.5 Révision des instruments .....	23
2.4.6 Grilles d'observation .....	24
2.4.7 Mise à l'essai .....	24
2.4.8 Études complémentaires .....	24
2.4.9 Guide méthodologique .....	27
2.4.10 Projet de rénovation de l'arborescence du réseau informatique PASEC .....	27
2.5 Finalisation de documents avant publication .....	27
2.5.1 Réalisation de l'étude sur la pratique de la dynamique partenariale dans l'espace francophone .....	28
2.5.2 Étude sur la perception du travail de la CONFEMEN .....	29
2.6 Renforcement des capacités .....	29
2.6.1 Appui à la formation des personnels de gestion .....	29
2.6.2 Formation PASEC combinée à la réunion avec le SACMEQ .....	30
<b>III. CONCERTATION ET PROMOTION DES INTÉRÊTS COMMUNS .....</b>	<b>31</b>
3.1 Séminaire régional de l'UNESCO sur l'extension de l'éducation de base .....	32
3.2 Atelier d'évaluation de l'impact LIFE en Afrique .....	32
3.3 Colloque de la Chaire UNESCO de développement curriculaire sur le thème « Les écoles en mouvement et réformes : tensions, défis et perspectives. États des lieux et questions curriculaires » .....	33
3.4 Séminaire sur « L'émergence d'une norme internationale en matière d'éducation : l'exemple de la notion de compétence » .....	34
3.5 Séminaire sur « Choix stratégiques en matière de réformes éducatives » dans le cadre du programme de formation de l'WBI-UNICEF (mai 2010, Dakar) .....	35
3.6 Première conférence du Réseau des Universités et Instituts francophones Chaire UNESCO sur l'éducation, la formation et la recherche pour le développement durable .....	36
3.7 Rencontre du Réseau francophone de l'éducation pour le développement durable .....	36





>01

RÉUNIONS  
DES INSTANCES



## 1.1. Réunion du Groupe de travail

Les 26 et 27 mars, se déroulait à Dakar, Sénégal, la réunion du Groupe de travail à laquelle participaient les correspondants nationaux de la CONFEMEN, membres du Bureau. L'objectif



principal de cette réunion était de préparer la 54<sup>e</sup> session ministérielle coïncidant avec le 50<sup>e</sup> anniversaire de la CONFEMEN qui s'est déroulée au Sénégal en novembre 2010.

Les correspondants nationaux ont porté leur appréciation sur le travail réalisé par le Secrétariat technique permanent. Parmi les documents examinés, figurent les conclusions des travaux du comité *ad hoc* sur le projet de document de réflexion et d'orientation *La qualité de l'Éducation un enjeu pour tous. Constats et perspectives*. Ce comité s'est d'ailleurs réuni les 22, 23 et 24 mars, en amont de la réunion du GT.

Le document qui doit servir d'aide aux débats lors de la 54<sup>e</sup> session ministérielle a également été examiné ainsi que le projet d'agenda articulé de la 54<sup>e</sup> session ministérielle et du cinquantenaire de la CONFEMEN.

Les CN ont porté leur attention sur la méthodologie et les orientations de l'étude sur la pratique de la dynamique partenariale dans l'es-

pace francophone ainsi que sur les différentes études PASEC.

Ils ont commenté le plan de communication élaboré pour la 54<sup>e</sup> session ministérielle et le cinquantenaire de la CONFEMEN et ils ont été édifiés sur le programme minimal du cinquantenaire.

Au terme de cette réunion, les documents présentés ont été enrichis et les correspondants nationaux ont été invités à célébrer les 50 ans de la CONFEMEN par l'organisation d'activités festives dans leur pays respectif.

## 1.2. 54<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEMEN

Du 15 au 20 novembre 2010 se sont tenues, à Dakar (Sénégal), les réunions de la 54<sup>e</sup> session ministérielle : celles de la Commission administrative et financière (CAF), des correspondants nationaux (CN), du Bureau ainsi que la conférence des ministres de la CONFEMEN.

La réunion de la CAF avait pour objet la présentation du rapport des commissaires aux comptes et des observations du STP pour l'exercice 2009.





Quatre projets de résolutions ont été présentés à la réunion du Bureau. Il s'agit de :

- la comptabilisation des biens et ressources humaines mises à disposition par les États et gouvernements ;
- la modification du règlement administratif et financier applicable au STP dans son article 18 ;
- le quitus à accorder à la Secrétaire générale pour sa gestion de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009 ;
- l'augmentation des contributions statutaires et la mise en application de la nouvelle grille salariale.

Des éléments du programme d'activités 2011 et le budget y afférent ont également été examinés. Les ministres, lors de la réunion du Bureau, ont pris connaissance de ce rapport et l'ont adopté.

La réunion des correspondants nationaux, quant à elle, avait pour but d'examiner le rapport d'activités de la CONFEMEN 2009-2010 ainsi que la synthèse des évaluations du PASEC. Avant d'être informés des travaux de l'OIF, ils ont examiné le projet de document de réflexion et d'orientation *La qualité de l'Éducation un enjeu pour tous : constats et perspectives*, et ils ont retenu deux propositions pour le thème de la 55<sup>e</sup> session ministérielle.

La réunion du Bureau a, pour sa part, permis l'adoption des rapports des deux réunions précédentes (celle de la CAF et celle des CN) et fait le choix du thème de la 55<sup>e</sup> session ministérielle qui a été soumis par la suite aux ministres lors de la conférence. Ils ont également été édifiés sur le rapport de l'étude sur la dynamique partenariale et ont retenu les recommandations. Enfin, ils ont poursuivi la procédure pour le recrutement du nouveau Secrétaire général.

Ils ont donc rencontré en entrevue les trois candidats présélectionnés avant de retenir par vote secret un seul candidat.

La 54<sup>e</sup> session ministérielle avait pour thème *La qualité de l'Éducation, un enjeu pour tous : constats et perspectives*. Le STP a présenté l'état de la situation relative à cette question. Les tables rondes, présentant des exposés de cadrage en lien avec, d'une part, les facteurs pédagogiques (les curriculums, le matériel didactique, les enseignants, les langues nationales); et d'autre part, les facteurs de gouvernance (la décentralisation et déconcentration, le partenariat, l'évaluation et la mobilisation des ressources), ont donné lieu à de riches débats. Les projets de Mémoire et de Cadre d'action ont été examinés et ont été adoptés dans le but d'aider à l'amélioration des politiques éducatives des pays membres.

Outre les discussions sur cette thématique, les ministres et chefs de délégation, membres du Bureau, ont eu à discuter du bilan du plan de relance de la CONFEMEN, des conclusions des résultats des enquêtes sur la perception et l'impact du travail de la CONFEMEN et du PASEC. La synthèse des résultats des études et des évaluations PASEC 2004-2009 a également été présentée ainsi que les conclusions de l'étude sur le renouvellement du dispositif de formation des équipes nationales du PASEC.

Les ministres et chefs de délégation ont également fait le choix du prochain thème de la 55<sup>e</sup> session ministérielle, soit *la diversification de l'offre éducative : une solution pour l'école de demain*, avec la prise en compte du développement durable ainsi que des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le président de la réunion du Bureau, Monsieur Claude Landry, représentant le ministre de l'Éducation du Canada/Nouveau-Brunswick, a présenté à l'assemblée le choix retenu par le Bureau, Monsieur KI Boureima Jacques, pour agir en tant que nouveau Secrétaire général de la CONFEMEN. Les ministres lui ont souhaité la bienvenue et plein succès dans ces nouvelles fonctions.

Aucune candidature n'ayant été reçue pour la tenue de la 55<sup>e</sup> session ministérielle, les États et gouvernements membres sont invités à analyser la possibilité de soumettre leur candidature de retour dans leur pays et, le cas échéant, de la

soumettre par écrit au Bureau qui en fera une analyse.

Quant à la réunion de l'intersession de 2011, elle aura lieu au Cameroun. Les ministres et chefs de délégation ont en outre souligné le travail remarquable de Mme Adiza HIMA qui a su, en tant que Secrétaire générale de la CONFEMEN pendant huit années, par sa détermination et sa volonté, accroître la visibilité et la notoriété de l'institution. Les ministres l'ont remerciée chaleureusement et lui ont exprimé leurs vœux de chance et de succès pour ses futurs projets.

### 1.3 Réunions du Comité scientifique du PASEC

L'activité de révision des tests du PASEC a nécessité la convocation exceptionnelle de trois réunions du Comité Scientifique en 2010 (mai, septembre et novembre). La priorité de la validation de ces instruments n'a pas permis de mener des échanges plus approfondis sur l'ensemble des activités du PASEC, malgré le maintien d'échanges à distance réguliers à leur sujet.

Une réunion du CS est prévue en 2011. Elle permettra de passer en revue l'ensemble des activités et d'indiquer les directions à prendre par le programme dans un contexte d'augmentation du nombre de pays évalués, de diversification des pays d'intervention ainsi que de refonte du système de formation des équipes nationales du PASEC.



>02

CONTRIBUTION  
À LA RÉFLEXION  
ET À LA PRODUCTION  
DE NOUVELLES  
STRATÉGIES ÉDUCATIVES



## 2.1 Élaboration du document relatif à la 54<sup>e</sup> session ministérielle *La qualité de l'Éducation un enjeu pour tous. Constats et perspectives.*

En 2009, le STP a engagé un travail préparatoire relatif à l'élaboration du document sur le thème de la 54<sup>e</sup> session ministérielle, soit *La qualité de l'Éducation, un enjeu pour tous : Constats et perspectives*. Ce document se veut un bilan sur la qualité de l'Éducation dans l'espace francophone.

Afin de capitaliser le contenu des divers travaux de la CONFEMEN, dont ceux du PASEC et des diverses réunions-débats, des Assises francophones sur la gestion scolaire, tenues à Madagascar en 2006, des Assises sur les réformes curriculaires, tenues au Congo-Brazzaville en 2010, la CONFEMEN a décidé de dresser le portrait de la mise en œuvre des différents facteurs de qualité dans les États et gouvernements membres de la CONFEMEN. Ce travail est fait en lien avec les divers éléments d'ordre pédagogique (la réforme des curriculums, la mise à disposition de matériel didactique, les enseignants, la scolarisation en langues nationales et la réduction du redoublement). De plus, elle veut également faire le point sur les facteurs liés à la gouvernance, entre autres, la gestion scolaire et la dynamique partenariale.

En reprenant les constats faits lors des diverses réunions-débats ainsi que des impacts de la mise en œuvre des facteurs de qualité dans les pays membres, la CONFEMEN sera en mesure d'entrevoir de nouvelles perspectives sur les dispositions et les actions à entreprendre aux niveaux national et international ainsi que de réfléchir

aux approches renouvelées et aux nouvelles stratégies à mettre en place par la Francophonie en général et la CONFEMEN, en particulier.

Dans le but de bonifier ce document, un comité *ad hoc*, composé de plusieurs pays membres, s'est réuni en mars 2010 et son travail a été validé par les correspondants nationaux, membres du Bureau, lors de leur réunion du Groupe de travail.

C'est à partir de cette dernière version du document que la 54<sup>e</sup> session ministérielle a réfléchi aux stratégies à mettre en place et aux orientations à donner pour les politiques éducatives ; ce qui a permis la finalisation de ce DRO.

## 2.2 Assises sur les réformes curriculaires

La majorité des États et gouvernements francophones ont amorcé des réformes curriculaires en profondeur afin de préparer les jeunes à s'insérer et à participer au développement d'une société en constante évolution à travers des démarches plus globales, des innovations pédagogiques isolées, graduelles et/ou progressives.

L'introduction de notions et de logiques de compétences ainsi que la mise en œuvre des approches curriculaires ont soulevé beaucoup de questions et suscité des difficultés auxquelles il faut trouver des solutions tant du point de vue de leur élaboration, de leur implantation que de leur visibilité.

Afin de réfléchir sur de nouvelles stratégies pour répondre aux diverses difficultés qui persistent,





la CONFEMEN, en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'UNESCO-BREDA, l'Association pour le développement de l'Éducation en Afrique (ADEA) et avec l'appui de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), de l'Agence française de développement (AFD), a organisé les Assises francophones sur les réformes curriculaires, qui se sont tenues à Brazzaville (Congo) du 6 au 9 juillet 2010.

Cette réunion avait comme objectif principal de poser et analyser toute la problématique des réformes curriculaires (concept, état des lieux, difficultés, conditions de mise en œuvre, résultats, etc.), de voir leur évolution et de dégager de nouvelles perspectives. Une conférence générale introductive a permis d'amorcer les discussions sur *La refondation des systèmes éducatifs et les réformes curriculaires, en lien avec les objectifs de l'EPT*.

Globalement, cette conférence a porté sur l'évolution des réformes curriculaires mises en œuvre dans les politiques éducatives, tant dans les pays du Nord que du Sud, et leur impact sur l'amélioration de la qualité de l'éducation. De façon plus spécifique, les contextes, les problématiques, une définition opérationnelle du thème précisant les liens de ce concept avec les autres thèmes des Assises, les composantes d'une réforme curriculaire, son approche, les acteurs, son élaboration et son implantation, etc., ont été traitées.

Ponctuées de présentations relatives aux expériences pays, ces Assises ont exploité, par le biais d'exposés de cadrage, quatre thèmes spéci-

ifiques : la situation des réformes curriculaires dans l'espace francophone dans les pays d'Afrique et ceux du Nord ; l'élaboration des réformes curriculaires ; l'implantation des curriculums ; et le suivi-évaluation des réformes curriculaires.

Les échanges suscités par ces présentations ont permis aux participants d'avoir une meilleure compréhension des exigences d'une mise en œuvre des réformes curriculaires et les travaux en ateliers ont abouti à des recommandations relatives à chaque thématique ; recommandations qui ont été soumises et approuvées par les ministres lors de la 54<sup>e</sup> session ministérielle.

De plus, un projet de Cadre d'action a été élaboré et adopté par l'ensemble des participants. Dans un premier temps, ce Cadre d'action fait un bilan sommaire de la situation actuelle en précisant les difficultés et les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de la réforme curriculaire. De ces constats, il dégage des objectifs prioritaires, à savoir :

- la sensibilisation de tous les partenaires et acteurs de l'éducation au bien fondé de la réforme afin de les amener à adhérer consciencieusement au projet et à s'y impliquer activement ;
- le renforcement des capacités et l'octroi des ressources et des moyens nécessaires, en mettant l'accent sur les dispositifs de suivi-évaluation des réformes ;
- la promotion d'une gouvernance et d'un pilotage transparents, garantissant l'imputabilité et la reddition de comptes.



Enfin, il propose des stratégies de mise en œuvre adaptables au contexte de chaque pays et il termine avec des actions prioritaires qui s'adressent aux pays et aux institutions partenaires. Parmi ces actions, il est à noter la nécessité de partage d'une compréhension commune des principaux concepts dans les réformes curriculaires, la définition d'un référentiel commun de compétences, la vision élargie d'une éducation de base ininterrompue de 9 à 10 ans de scolarité en y intégrant la question des langues nationales et celle de l'éducation au développement durable ainsi que la mise en place de dispositifs de formation des concepteurs de curriculums et de spécialistes de la mesure et de l'évaluation.

Ce Cadre d'action a fait l'objet d'un examen attentif par les ministres et chefs de délégation de la CONFEMEN lors de la 54<sup>e</sup> session ministérielle, avant adoption.

### 2.3 Production d'une plaquette sur les documents de réflexion et d'orientation de la CONFEMEN

C'est au cours de l'année 2009 qu'a été validée la plaquette relative aux documents de réflexion et d'orientation élaborée par le pôle Politiques éducatives. Cette plaquette donne un bref aperçu du contenu des divers DRO produits par la CONFEMEN. Il s'agit de :

- l'éducation de base : vers une nouvelle école (1995) ;
- l'insertion des jeunes dans la vie active par la formation professionnelle et technique (1996) ;
- dynamique partenariale et qualité de l'éducation/formation (1998) ;
- stratégies pour une refondation des systèmes éducatifs (2000) ;
- stratégies de renforcement du financement et de la gestion (2002) ;

- pour une nouvelle dynamique de la gestion scolaire (2006) ;
- l'évaluation des systèmes éducatifs : pour un meilleur pilotage par les résultats (2008) ;
- enseignement secondaire et perspectives (2009).

Cette plaquette a été publiée et largement diffusée.

## 2.4 Évaluation

La mise en commun des données des onze (11) pays évalués entre 2004 et 2009 a permis non seulement d'affiner les comparaisons des résultats aux tests standardisés, mais aussi de faciliter la recherche des facteurs de qualité, communs et spécifiques. Un rapport de synthèse a été rédigé pour les besoins de la réunion ministérielle et est disponible sur le réseau.

### 2.4.1 PASEC IX

#### *Burundi*

L'évaluation au Burundi s'inscrit dans la phase IX du programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) et a pour titre : « *quels défis pour une éducation de qualité en 2015* ». La deuxième année du processus a été principalement marquée par trois activités. Il s'agit de :

- la saisie et le traitement des données (mission à Bujumbura du 16 au 23 janvier 2010) ;
- l'analyse des données et la rédaction du rapport (missions à Bujumbura du 29 mars au 9 avril 2010 et mission du responsable de l'équipe nationale à Dakar du 31 mai au 4 juin 2010) ;
- la restitution des résultats de l'évaluation (à Bujumbura du 7 au 8 octobre 2010).

L'atelier national de restitution des résultats de l'évaluation s'est effectivement tenu les jeudi 07 et vendredi 08 octobre 2010 à Bujumbura. Cette

activité a parachevé le processus entamé au Burundi depuis 2008 et qui entre dans le cadre de la deuxième phase du PASEC IX. Sous la présidence de Madame le Premier Vice-Président de l'Assemblée nationale du Burundi, l'Honorable Momamo KARERWA en présence du ministre de l'Enseignement de base et secondaire, de l'Enseignement des métiers, de la Formation professionnelle et de l'Alphabétisation, monsieur Séverin BUZINGO, de madame Adiza HIMA, Secrétaire générale de la CONFEMEN et de plusieurs personnalités (Directeurs centraux, provinciaux et cantonaux de l'éducation, cadres du ministère de l'Éducation et de l'Assemblée nationale, partenaires techniques, financiers et sociaux de l'éducation), l'atelier de restitution était une opportunité donnée aux acteurs nationaux et partenaires d'apprécier les résultats obtenus lors de l'évaluation des apprentissages des niveaux 2 et 5 de l'Enseignement de base, de formuler des recommandations pertinentes qui contribueront à relever les défis identifiés pour une éducation de qualité à l'horizon 2015.

Il ressort de cette étude :

**• En terme de performance aux tests :**

En deuxième année : un niveau de performance relativement satisfaisant en mathématiques, moyen en Kirundi et faible en français en début d'année comme en fin d'année scolaire. Il est important de rappeler ici que les tests de mathématiques ont été traduits en Kirundi pour tenir compte de la langue d'enseignement du pays en deuxième année. On note également une importante disparité des scores, traduisant ainsi une hétérogénéité du niveau des élèves burundais dans les disciplines évaluées.

En cinquième année : Les résultats en français des élèves sont toujours insuffisants au regard du niveau de 40/100 jugé moyen au test PASEC. Cependant le niveau de performance en mathématique est satisfaisant en début d'année. Il est moyen en fin d'année. Le niveau moyen des élèves en français est relativement plus homogène.

À tous les niveaux d'enseignement considérés, la disparité du niveau des élèves cache des situ-

ations de variabilités contextuelles liées, notamment, au statut des écoles, au genre de l'élève, à la zone d'implantation de l'école, au niveau de vie des familles, etc.

Pour ce qui est des facteurs qui entravent la progression normale des apprentissages des élèves, tout niveau confondu, on peut noter entre autre :

- le fait de fréquenter une école en milieu rural augmenterait significativement les performances de l'élève en kirundi notamment en deuxième année. Toutefois les élèves du même milieu et du même niveau d'enseignement seraient en régression d'apprentissage en français ;
- les élèves ayant redoublés au moins une fois dans leur cursus présenteraient des faiblesses pédagogiques ne leur permettant pas d'évoluer en même temps que les autres camarades. Cependant, les élèves ayant redoublés la dernière année du niveau d'enseignement évalué auraient considérablement amélioré leurs apprentissages ;
- l'absentéisme des enseignants impacte négativement sur les apprentissages des élèves, à tous les niveaux d'enseignement ;
- du point de vue mode d'organisation scolaire, la double vacation, qu'elle soit de groupes pédagogiques ou d'enseignants, aurait qualitativement un effet négatif sur les apprentissages des élèves, mais doit sans doute perdurer dans une certaine proportion compte tenue de la situation infrastructurelle actuelle du pays ;
- il ressort également des résultats des modèles que les classes de grande taille en terme d'effectif d'élèves auraient un impact négatif sur les apprentissages des élèves à tous les niveaux d'enseignement considérés.

**• Entre autres recommandations, on retient :**

- la motivation des enseignants pour éviter le redoublement et l'échec scolaire ;
- l'harmonisation du système dans la sous région ;
- l'appui au Bureau d'étude des Programmes de l'Enseignement primaire en le dotant de moyens financiers et humains suffisants pour remplir ses missions de conception et d'élaboration des outils pédagogiques ;
- l'actualisation de la carte scolaire et l'amélio-



ration du système d'informations scolaires pour une meilleure planification de la distribution du matériel scolaire ;

- la revue des programmes des cycles primaires et secondaires en introduisant la didactique des nouvelles disciplines ;
- la formation des enseignants sur les méthodes actives et participatives et la pédagogie des grands groupes.

La publication du rapport final d'évaluation interviendra en 2011.

### **Comores**

Dans le cadre de la réalisation de l'évaluation diagnostique du système éducatif comorien pendant l'année scolaire 2008/2009, le Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN a réalisé, au cours de l'année 2010, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale des Comores, les activités ci-après :

- le traitement des données collectées (mission à Moroni du 8 au 12 février 2010) ;
- l'analyse des données (mission à Moroni du 5 au 16 avril 2010) ;
- la rédaction du rapport (mission du responsable technique national à Dakar du 2 au 6 août 2010) ;
- la restitution des résultats de l'évaluation (à Moroni du 27 au 28 septembre 2010).

Après la validation du rapport de l'évaluation PASEC du système éducatif comorien par le Comité scientifique, l'atelier national de restitution des résultats de ladite évaluation s'est tenu

du 27 au 28 octobre 2010 à Moroni. Sous la présidence de monsieur le ministre de l'Éducation nationale en présence de deux ministres comoriens (ministre de la Santé publique, ministre de la Fonction publique) et le Recteur de l'Université des Comores, de madame Adiza HIMA, Secrétaire générale de la CONFEMEN et de plusieurs personnalités (administrateurs de l'éducation, encadreurs pédagogiques, directeurs d'écoles, enseignants du primaire, représentants des Commissariats en charge de l'éducation des îles, syndicats, parents d'élèves, participants venus du Commissariat général au Plan, du ministère des Finances) ainsi que d'autres organisations qui œuvrent pour l'éducation et le bien-être des enfants.

L'objectif de l'atelier de restitution était de donner l'opportunité aux acteurs nationaux et partenaires techniques et financiers (PTF) d'apprécier les résultats du rapport PASEC et de proposer des recommandations en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement et des apprentissages dans l'école comorienne ainsi que l'utilisation efficace des ressources mobilisées qui pourraient contribuer à relever les défis identifiés pour une éducation de qualité pour tous à l'horizon 2015. Entre autres recommandations, on retiendra :

- la promotion de la formation initiale et continue des enseignants ;
- la mise en place d'un système de rotation des manuels scolaires de façon à permettre aux élèves de travailler à la maison ;
- la création du statut des directeurs d'école et la mise en place d'un plan d'évolution de carrière ;
- l'encouragement chez les encadreurs pédagogiques de la posture de l'accompagnateur ;
- le développement de la démarche scientifique chez les élèves, en les initiant à la technologie, au jardin scolaire, à l'élevage, etc. ;
- la réactualisation, la diffusion et la vulgarisation des textes officiels dans tous les établissements scolaires en intégrant des règlements intérieurs ;
- l'appui des conseils d'école à mettre en place un système de gestion en vue de sécuriser les manuels scolaires ;
- l'effectivité de la gestion de carrière du personnel enseignant ;
- la dotation de l'éducation primaire d'un plan

d'investissement scolaire en vue de la recherche des fonds pour la construction, la réhabilitation et l'équipement des salles de classes (Gouvernement comorien et PTF) ;

- l'acquisition des moyens de déplacement pour les encadreurs pédagogiques et la régularité des salaires en mettant en place un mécanisme bonus/malus pour la couverture des programmes scolaires (Gouvernement comorien et PTF).

La publication de la plaquette des résultats et du rapport d'évaluation interviendra en 2011.

#### **Côte d'Ivoire**

Deux missions se sont déroulées lors de l'année 2010 :

- une mission d'analyse de 3 semaines regroupant les formations à l'échantillonnage, l'élaboration de masques de saisie, le traitement de données, l'analyse bivariée et multivariée en avril 2010 à Abidjan ;
- une mission d'étude des résultats PASEC et de rédaction du rapport en juin 2010 à Dakar.

Le rapport de l'évaluation est en phase de finalisation et la restitution se tiendra à Abidjan en 2011, si le contexte le permet. D'ores et déjà, les résultats obtenus en Côte d'Ivoire révèlent que les résultats des élèves aux tests PASEC ont chuté entre l'évaluation de 1998 et l'évaluation de 2008/2009, plaçant la Côte d'Ivoire parmi les pays les plus faibles. En effet, on constatera en 5<sup>e</sup> année une chute de 16 points en moyenne en mathématiques sur les scores de fin d'année, et une baisse moyenne de 17,6 points en français.

Les actions prioritaires découlant des résultats de l'évaluation sont :

- la diminution du redoublement et l'augmentation des actions de remédiation (mise en place d'un soutien scolaire) ;
- l'amélioration de la dotation des classes en matériel pédagogique et didactique et la réduction du ratio d'élèves par livre, notamment, en français pour la 5<sup>ème</sup> année. Il est à noter que la disponibilité des livres doit s'accompagner de leur utilisation effective. Ainsi, en 2<sup>ème</sup> année, où les livres sont en quantité suffisante pour la majorité des écoles, on constate que

l'utilisation effective du livre de mathématiques a une influence significative sur les scores des élèves ;

- la mise en place de mesures pour le respect du temps scolaire, notamment, par la réduction de l'absentéisme des enseignants ;
- la réduction des effectifs en classe (construction de nouvelles salles de classe) ;
- la mise en place d'une politique et des mesures de discrimination positive en faveur de l'éducation des filles ;
- l'amélioration des conditions générales de l'école (latrines, eau potable, tables bancs).

D'autres actions sont recommandées au niveau de la gestion du personnel enseignant et de l'équité. Toutes ces recommandations restent provisoires et seront validées par la Côte d'Ivoire lors de la restitution.

Compte tenu de la situation politique en Côte d'Ivoire, la date de l'atelier de restitution n'est pas encore fixée.

#### **Liban**

Après un retard accusé dans la livraison des données issues des enquêtes de terrain, les activités de traitement et l'analyse des données ont pu reprendre. La spécificité du système éducatif libanais qui a nécessité la modification d'un grand nombre d'items des tests PASEC standardisés ne favorise pas la comparaison des résultats aux tests avec les autres pays bénéficiaires du programme. Cependant, l'expérience du Liban sera sans aucun doute d'un apport non négligeable dans la compréhension et l'explication des facteurs qui influent sur les apprentissages, les résultats aux tests des élèves libanais étant bien élevés dans leur ensemble, ce qui présage de la prépondérance de facteurs spécifiques pour expliquer les acquisitions scolaires. Les travaux sont actuellement en phase finale, les modèles explicatifs des scores des élèves sont désormais disponibles. L'équipe nationale a bénéficié d'une formation au traitement et à l'analyse des données en octobre, et deux membres de l'équipe se sont rendus à Dakar au début du mois de décembre pour participer à la rédaction du rapport. Il est à noter une forte mobilisation et la motivation de l'équipe nationale qui

constitue également la cellule d'évaluation nationale (CRDP).

Il est attendu en 2011 la rédaction du rapport provisoire, l'atelier de restitution ainsi que l'impression du rapport final et de la plaquette.

#### 2.4.2 PASEC X

##### **Tchad**

Les missions effectuées en 2010 sont les suivantes :

- la mission d'appui à la préparation du pré-test du 03 au 10 janvier 2010 ;
- la mission d'appui à la saisie des données du pré-test du 22 au 26 mars 2010 ;
- la mission d'appui à la préparation du post-test du 19 au 23 mai 2010 ;
- la mission d'appui à la saisie des données du post-test du 26 août au 02 septembre 2010.

Les deux phases de l'évaluation PASEC Tchad se sont tenues en janvier et mai 2009 dans les écoles. Outre des problèmes récurrents de gestion et de disponibilité de l'équipe nationale pour les activités PASEC, on dénombre une forte proportion d'élèves qui abandonnent entre le pré-test et le post-test, soit 25% en 2<sup>e</sup> année et 18% en 5<sup>e</sup> année. Lors de la précédente évaluation PASEC au Tchad (2004), le taux de perte était déjà très élevé (22% au CP2 et CM1). Rappelons que les normes internationales fixent un taux à 15% maximum de perte pour valider un échantillon d'enquête. L'évaluation PASEC Tchad stagne depuis la mission d'appui à la saisie des données du post-test effectuée en août dernier. À ce jour, le STP attend la transmission des données-maîtres saisies pour continuer le traitement des données et enchaîner sur l'analyse. Une lettre de relance a récemment été envoyée au ministre de l'Éducation pour informer les autorités du retard pris dans l'évaluation. Toutefois, les premiers résultats provisoires des élèves aux tests sont disponibles. Une mission de traitement des données et d'analyse est programmée pour début 2011 et devrait permettre d'épurer les données récoltées lors des deux phases et procéder à l'analyse des données.

En 2011, il est prévu la finalisation du traitement

des données et le début de l'analyse des données au STP, une mission de formation au traitement et à l'analyse des données à N'Djamena, la rédaction du rapport, la mission du responsable technique de l'équipe nationale au STP ainsi que la restitution du rapport aux autorités avant la fin de l'année.

##### **Togo**

Les missions réalisées en 2010 par les CT sont :

- l'appui à la collecte des données du post-test (17 au 21 mai 2010 à Lomé) ;
- l'appui à la saisie des données du post-test (02 au 06 août à Lomé) ;
- mission de traitement des données (26 au 31 décembre à Lomé).

L'évaluation PASEC du système éducatif togolais a débuté en septembre 2009 et a donné lieu aux missions des CT ci-dessus citées. Les données collectées au pré-test et au post-test sont disponibles depuis le 17 octobre 2010. Le traitement s'est achevé par la mission de traitement de données qui a eu lieu du 26 au 30 décembre 2010. Les chapitres 2 et 3 sont en cours de rédaction.

En 2011, les activités suivantes sont attendues :

- mission de traitement et d'analyse des données du 26 au 30 décembre ;
- l'analyse des données au STP ;
- mission de formation de l'équipe nationale à l'analyse des données à Lomé ;
- rédaction du rapport et mission du RT au STP ;
- restitution du rapport aux autorités avant fin 2011.

##### **République Démocratique du Congo**

Les missions réalisées sont les suivantes :

- appui à la réalisation du post-test (du 10 au 21 mai 2010) ;
- appui à la saisie des données du post-test ;
- traitement des données.

L'évaluation PASEC du système éducatif congolais a connu une seule collecte de données en fin d'année (un test unique en mai 2010). Les données issues des enquêtes de terrain sont disponibles depuis septembre 2010 et le traite-

ment des données est en phase d'achèvement. Les chapitres 2 et 3 seront rédigés pour la fin de l'année. La modélisation commencera bientôt. Des consultants ont été recrutés pour travailler sur les données de provinces bénéficiant d'une évaluation PASEC en République démocratique du Congo. Il s'agit de Badundu, du Katanga et du Kasai occidental. Le travail des Consultants est régulièrement suivi par le Conseiller technique en charge de l'évaluation.

Il reste à clôturer le processus par :

- la finalisation du traitement et de l'analyse des données au STP ;
- la mission de formation à l'analyse des données à Kinshasa ;
- la rédaction du rapport et mission du RT au STP ;
- la restitution du rapport aux autorités avant fin 2011.

Ce travail d'évaluation est fait en partenariat avec le bureau de la Banque Mondiale au Congo.

#### **RDP LAO**

La République démocratique et populaire Lao (RDP Lao) a été retenue par le comité scientifique pour participer à la dixième phase du programme d'évaluation des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC X). Donnant suite à cette décision, une mission d'identification du STP a été conduite à Vientiane du 14 au 25 juin 2010. L'objectif de cette mission était de recueillir et d'analyser avec l'équipe locale toutes les informations nécessaires à la réalisation d'une évaluation diagnostique du système éducatif du pays. Il était question principalement de :

- présenter et discuter des différentes clauses du projet de convention devant régir le partenariat entre le ministère de l'Éducation et le STP de la CONFEMEN pour la réalisation de l'évaluation ;
- sensibiliser les cadres du ministère sur les aspects techniques (méthodologie d'enquête et échantillonnage) et budgétaires de l'évaluation ;
- examiner les programmes d'enseignement au niveau primaire en vue d'établir un lien avec les outils d'évaluation en vigueur ;
- élaborer un calendrier prévisionnel couvrant toutes les phases de l'évaluation.



En raison du retard accusé dans la livraison des instruments et des exigences techniques liées aux standards internationaux relatifs à la double traduction (français - lao puis traduction lao - français), des outils d'évaluation ainsi que le besoin des résultats avant la fin de l'année 2011 par le pays, le Comité scientifique et le correspondant national ont convenu lors de la 54<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEMEN à Dakar d'effectuer un seul passage de collecte des données dans quatre (4) niveaux d'enseignement en début d'année académique 2011/2012. Il s'agit d'évaluer les élèves de :

- deuxième année avec les instruments PASEC de pré-test de la deuxième année ;
- troisième année avec les instruments PASEC de post-test de la deuxième année ;
- quatrième année avec les instruments PASEC de pré-test de la quatrième année ;
- cinquième année avec les instruments PASEC de post-test de la quatrième année.

Cette procédure palliative permettra d'estimer le gain engendré par une année scolaire pour l'ensemble du système éducatif mais également pour chacun des établissements.

En 2011, il y aura :

- la traduction et l'adaptation des nouveaux tests et instruments ;
- la mise à l'essai des tests à petite échelle ;
- la finalisation des instruments ;
- la préparation des enquêtes de terrain pour le début de l'année scolaire 2011/2012 ;
- les opérations de terrain en octobre 2011 ;
- la correction/codage/saisie des données issues des enquêtes de terrain ;
- le début du traitement des données.



### **Cambodge**

Faisant suite à la sélection du Cambodge par le Comité scientifique du PASEC pour participer à la dixième phase du programme, une mission d'identification de deux CT a été conduite à Phnom Penh du 14 au 25 juin 2010. L'objectif de cette mission est de mettre en place tous les éléments nécessaires pour la réalisation d'une évaluation diagnostique du système éducatif du pays. Les résultats escomptés à la fin de la mission sont les suivants :

- échanges et proposition d'un projet de convention relative au processus d'évaluation PASEC entre le ministère de l'Éducation cambodgien et la CONFEMEN ;
- adaptation des questionnaires conformément au contexte cambodgien ;
- élaboration d'un budget prévisionnel pour l'évaluation ;
- établissement d'un chronogramme prévisionnel de toutes les activités de l'évaluation ;
- établissement du plan d'échantillonnage prenant en compte l'organisation du système éducatif (utilisation de la base de données du ministère) ;
- sensibilisation de l'équipe nationale PASEC sur la méthodologie d'évaluation et sur les procédures administratives et financières pour une réussite de l'évaluation.

Le Cambodge se trouve dans le même cas que la RDP lao et effectuera ainsi un seul passage de collecte des données dans quatre (4) niveaux d'enseignement en début d'année académique 2011/2012.

Les activités suivantes sont à venir :

- la signature de la convention STP-ministère ;

- la traduction et l'adaptation des nouveaux tests et instruments ;
- la mise à l'essai des tests à petite échelle ;
- la finalisation des instruments ;
- la préparation des enquêtes de terrain pour le début de l'année scolaire 2011/2012 ;
- les opérations de terrain en octobre 2011 ;
- correction/codage/saisie des données issues des enquêtes de terrain ;
- le début du traitement des données.

### **Vietnam**

La République socialiste du Vietnam a été retenue par le Comité scientifique pour participer à la dixième phase du programme d'évaluation des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC X). Donnant suite à cette décision, une mission d'identification du STP a été conduite à Hanoï du 14 au 25 juin 2010.

La livraison des nouveaux tests PASEC, par l'UQAM, qui devraient servir à l'évaluation diagnostique du système éducatif vietnamien ayant pris du retard, le Vietnam, avec l'accord du Comité scientifique du PASEC, de la Secrétaire générale de la CONFEMEN et de l'AFD, a différé l'évaluation diagnostique de son système éducatif d'une année, c'est-à-dire pour l'année 2011/2012. En effet, le ministère de l'Éducation et le PISA ont déjà conduit des évaluations avec un seul test de sortie (post-test) tel que proposé par le Comité scientifique. Le Vietnam tient donc aux deux tests (début et fin d'année) pour des raisons administratives (méthodologie PASEC approuvée initialement par le ministre) et techniques (tirer des leçons d'une évaluation interne de type PASEC au Vietnam).

La convention de partenariat entre la CONFEMEN et le ministère vietnamien de l'Éducation et de la formation a été solennellement cosignée le 20 novembre 2010 à Dakar (Sénégal) lors de la 54<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEMEN par la Secrétaire générale de la CONFEMEN et le Vice-ministre vietnamien de l'Éducation et de la Formation.

En 2011, il y aura :

- la traduction des nouveaux tests et instruments ;
- la mise à l'essai des tests et questionnaires à petite échelle ;
- la finalisation des instruments ;
- la préparation des enquêtes de terrain pour le début de l'année scolaire 2011/2012 ;
- les opérations de terrain en octobre 2011 ;
- la correction/codage/saisie des données issues des enquêtes de terrain.

#### 2.4.3 Appel à candidature PASEC XI

7 pays seront retenus pour cet appel. La première vague concernera 3 pays en 2011-2012 et la seconde, 4 pays en 2012-2013. L'appel à candidature est lancé depuis début novembre et est clôturé en principe le 31 décembre 2010. Toutefois compte tenu du retard accusé par les pays pour réagir, ce délai a été reporté en mi-février 2011. Suivront alors :

- une mission d'identification ;
- la préparation des enquêtes de terrain pour le début de l'année scolaire 2011/2012 ;
- les opérations de terrain en octobre 2011 ;
- la correction/codage/saisie des données issues des enquêtes de terrain.

#### *Guinée Bissau*

Il ya une possibilité de relancer l'évaluation en Guinée Bissau, car la Guinée Bissau est éligible à l'initiative Fast Track et doit donc pour cela suivre une évaluation de type PASEC. Ainsi, de nombreux acteurs comme l'UNICEF, l'UNESCO, le Pôle de Dakar et l'ISU, sont prêts à financer une partie de l'évaluation et à fournir des contacts sur place et des ressources humaines pour faciliter le redémarrage d'une évaluation PASEC. Les fonds de l'évaluation du système éducatif bissau guinéen sont disponibles en 2011 et les

instruments pré-tests des anciens tests sont disponibles en version portugaise. La mise à l'essai était déjà faite, le processus s'est arrêté à la saisie des données. Une relance du ministre devrait donc être effectuée, ainsi que la mise en place d'une équipe nationale PASEC. Il faut rappeler que l'évaluation a été suspendue par l'absence d'un certain nombre de conditions, notamment la stabilité des membres de l'équipe nationale et une base de données non actualisée.

#### 2.4.4 Activités parallèles aux évaluations dans les pays

Des activités parallèles aux évaluations sont prévues en 2011. Il s'agit :

- du partage entre CT sur la méthodologie à adopter pour le traitement de données, l'imputation, l'interprétation et la présentation des résultats ; la rédaction d'un canevas d'analyse commun est programmée ;
- de la rédaction d'une note expliquant que les CT pourraient effectuer ou non une mission dans le cadre d'une évaluation, à condition que la mission soit prévue dans le budget. Ils pourraient aussi jumeler deux missions en même temps en fonction de l'avancement des opérations terrains en accord avec l'équipe nationale ;
- du partage d'expériences entre CT sur la restitution officielle d'un rapport PASEC : communication, présentation des résultats, vulgarisation, animation des ateliers. La rédaction d'un canevas de restitution commun est programmée ;
- de la Réflexion sur l'amélioration du chapitre 5 (introduction du taux d'accès, du TcB [taux de connaissance de base], éléments de coûts à ajouter dans les questionnaires pour permettre une analyse coût/efficacité réaliste).

#### 2.4.5 Révision des instruments

La CONFEMEN a sollicité l'UQAM pour l'élaboration de nouveaux tests PASEC qui puissent tenir compte des spécificités actuelles des programmes scolaires et qui permettent un ancrage avec les autres programmes d'évaluations, plus particulièrement le SACMEQ.

La consultation, qui a débuté le 27 octobre 2009, devait donner lieu à une réunion de validation des tests et une présentation d'une stratégie de mise à l'essai début mai 2010 (cf termes du contrat). Ce calendrier prévisionnel devait permettre une mise à l'essai des tests par le STP en fin mai 2010. Une première réunion de validation de ces nouveaux tests du Comité scientifique du PASEC a eu lieu en mai 2010 et a révélé de forts écarts entre la commande effectuée et le travail livré, notamment, en ce qui concerne le nombre d'items à fournir (320 demandés). Consciente de ces manquements, l'UQAM a décidé de reformer une équipe plus consistante pour répondre aux exigences du contrat. Une deuxième réunion de validation avait alors été programmée fin juillet 2010. Un nouveau retard dans l'exécution du travail a repoussé cette réunion extraordinaire du Comité scientifique aux 13 et 14 septembre 2010. Des échanges à distance et une visioconférence avec le consultant, en la personne de Philippe JONNAERT, avaient permis d'établir une démarche de travail en commun plus efficace et efficiente. L'UQAM et la CONFEMEN ont alors amorcé une phase de négociation pour la livraison de la totalité du test attendu et un versement anticipé des frais du contrat pour l'exécution des tâches. La réunion du CS de validation des tests, tenue les 12 et 13 novembre 2010, a abouti aux conclusions suivantes :

- les 160 items déjà révisés doivent subir encore quelques changements avant de pouvoir être mis à l'essai ;
- les nouveaux items délivrés tardivement ne tiennent pas compte des remarques faites sur les items précédents ;
- il manque les consignes de passation et de correction pour les nouveaux items ;
- il manque toujours des items, notamment en 5<sup>e</sup> année, pour les besoins de la mise à l'essai ;
- les items ne sont pas organisés sous forme de livrets pour les besoins de la mise à l'essai.

Dans ces conditions les Conseillers techniques vont reprendre le travail pour disposer de livrets composés d'items exploitables pour les besoins de la mise à l'essai. Le mois de décembre 2010 devrait être consacré à la correction des items disponibles, l'élaboration d'items complémentaires, notamment en français 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année où le manque est beaucoup plus important, la dis-

position des items en livrets en équilibrant les batteries d'items selon leur degré de difficulté estimé. Malheureusement, les CT du PASEC n'ont pas pu réaliser ce travail compte tenu de la complexité et de la spécificité de compétences (psychométrie et pédagogie) qu'exige l'élaboration des items.

#### 2.4.6 Grilles d'observation

Jusqu'à présent, la dimension qualitative des études PASEC est très réduite car elle rend partiellement compte des pratiques de classe par manque de données. L'interprétation de certains facteurs qui ressortent des analyses est parfois très limitée, les données récoltées par le biais des questionnaires élèves, enseignants et directeurs du PASEC ne permettant pas de capter l'ensemble des facteurs socio-économiques qui joueraient sur l'apprentissage des élèves. Passer plus de temps dans les écoles lors des enquêtes de terrain pour récolter des données plus fines sur les pratiques de classe et sur des aspects de gestion scolaire, permettrait d'améliorer les analyses et porter des recommandations plus pertinentes et adaptées aux contextes à l'endroit des acteurs des systèmes éducatifs concernés par les évaluations. La grille d'observation comportera une partie spécifique à la collecte d'informations budgétaires en vue d'améliorer la teneur et la qualité du chapitre dédié à l'analyse « coût-efficacité » des rapports PASEC qui intéresse plus particulièrement les décideurs des pays concernés par les évaluations PASEC. Les nouvelles grilles d'observation doivent être présentées en fin janvier 2011 afin d'être mises à l'essai avec les nouveaux tests.

Un trinôme de CT travaille sur ce projet de manière à ce que la grille puisse être mise à l'essai au même titre que les nouveaux tests

#### 2.4.7 Mise à l'essai

Les instruments seront mis à l'essai dans 3 pays d'Afrique francophone en février 2011 (12 jours), selon le déroulement suivant : 2 jours de formation des superviseurs (équipe nationale, 7 personnes), 3 jours de formation des administrateurs (10 équipes de 2 personnes) avec mise en situation dans une école pilote, 2

jours d'opérations de terrain et 1 jour de vérification des instruments. L'ensemble des instruments sera rapporté à Dakar par les CT pour correction/codage/saisie centralisée. La finalisation des instruments se fera une fois les données saisies, lors de la formation à l'éducatrice prévue pendant 10 jours.

Les activités suivantes sont programmées en 2011 :

- mise à l'essai des nouveaux instruments dans 3 pays en février 2011 (10 jours) ;
- correction/codage/saisie des données issues de cette mise à l'essai des nouveaux tests à Dakar fin février 2011 (2 semaines) ;
- disponibilité des données sous format électronique début mars 2011 ;
- traitement et analyse des données issues de la mise à l'essai, début mars 2011 (2 semaines) ;
- formation des Conseillers techniques PASEC à l'éducatrice (pendant 2 semaines). Les dates seront précisées ultérieurement. Appui technique à distance du consultant en éducatrice (6 mois prévus de mai à octobre 2011 si l'on suit le calendrier) pour appuyer les Conseillers techniques dans les phases de traitement et d'analyse des données pour ces deux pays ;
- élaboration des livrets finaux fin avril et début mai 2011 ;
- opérations de terrain dans deux pays d'Afrique francophones avec les nouveaux tests ainsi élaborés en fin mai-début juin 2011.
- la correction/saisie/traitement/analyse des données entre juin et octobre 2011.

#### 2.4.8 Études complémentaires

##### **FAWE**

La tendance selon laquelle les filles sont en retard par rapport aux garçons en termes de participation et de performance à l'école en Afrique subsaharienne a incité la CONFEMEN, en partenariat avec le Forum des éducatrices africaines (Forum for African Women Educationalists (FAWE), à mener une étude sur 11 pays d'Afrique francophone (Bénin, Tchad, Burkina Faso, Madagascar, Congo, Sénégal, Gabon et Cameroun) dans la perspective de mieux appréhender les écarts de réussite scolaire des filles et des garçons au primaire et d'identifier

les facteurs qui déterminent la réussite scolaire des filles.

Un travail préliminaire de fusion de données des évaluations PASEC depuis les cinq dernières années a été nécessaire pour les besoins de cette étude. Sur la base de 14 évaluations de systèmes et sous-systèmes éducatifs, une étude comparative de l'effet des facteurs récurrents qui influent sur les apprentissages des élèves a été menée en tenant compte du genre des élèves. Ces analyses spécifiques révèlent que les filles auraient en moyenne des résultats plus faibles que les garçons, plus spécifiquement en mathématiques. Ainsi, au désavantage déjà observé pour les filles en termes d'accès au cycle primaire, s'ajoute un relatif retard en termes d'acquis scolaires. Les inégalités de genre concernent également les enseignants et les directeurs d'écoles, tant au niveau de leur répartition que de leurs apports éducatifs véhiculés par certains stéréotypes sexistes, qu'ils soient conscients ou non.

Les facteurs prépondérants qui ressortent dans l'influence de l'apprentissage des élèves ont été spécifiés selon qu'ils bénéficient ou non aux élèves, selon leur genre.

Des recommandations pour l'amélioration plus particulière de la qualité de l'éducation des filles ont été exprimées. Elles concernent, notamment, les affectations et les pratiques enseignantes selon leur genre, en mettant l'accent sur un renforcement des formations professionnelles et continues en terme de sensibilisation sur le genre, la réduction du redoublement, la réduction des tailles de classes, l'appui aux devoirs, l'appui aux écoles de zone rurale, la sensibilisation aux parents sur les méfaits des travaux extrascolaires sur l'apprentissage de leurs enfants et plus particulièrement les filles. Les travaux actuels d'amélioration des instruments d'enquête de terrain du PASEC, permettront la collecte de données plus pertinentes pour une analyse plus fine de cette question spécifique du genre.

##### **Étude d'impact du PASEC**

Cette étude, financée par l'Agence française de développement (AFD) et réalisée par le Consortium pour la recherche économique et sociale

(CRES), vise à évaluer le niveau de prise en compte et l'impact des résultats des évaluations menées par le PASEC en vue de faire des propositions de renforcement et de réorientation du programme. Il s'agit particulièrement d'apprécier la portée de ses résultats, la perception du programme et la dynamique de son évolution. En ce sens, l'examen de la méthodologie et des réalisations du PASEC, tant en termes d'évaluations nationales que de renforcement des capacités des équipes nationales a été mené. L'évaluation de la soutenabilité technique, institutionnelle et financière ainsi que de l'efficacité du programme ont complété l'analyse.

L'impact du PASEC apparaît globalement limité. Parmi les forces du PASEC, nous pouvons toutefois citer la reconnaissance du Programme par rapport aux programmes internationaux d'évaluation, son impact sur les politiques et les stratégies éducatives, la qualité de ses publications et la motivation des partenaires potentiels.

Le contenu inapproprié des instruments soumis aux élèves et la longueur du cycle d'évaluation apparaissent quant à eux comme des faiblesses du programme. Seuls les acteurs directs qui ont participé aux activités d'évaluation, essentiellement des techniciens, ont une bonne connaissance du programme. Ainsi, l'utilisation des recommandations du PASEC dans le cadre de l'élaboration des politiques éducatives est tellement restreinte. Toutefois, les résultats et pistes d'actions du PASEC en ce qui concerne le redoublement, le mode de recrutement des enseignants et la définition de profils et référentiels de compétence sont largement utilisés. Le PASEC parvient difficilement à dessiner le profil des écoles efficaces et peu coûteuses qu'il cherche à identifier et à modéliser ; ce manque relevant essentiellement de la difficulté actuelle à définir les processus qui s'associent à la quarantaine de variables prépondérantes détectées. L'atteinte de cet objectif nécessite une amélioration de la connaissance des mécanismes de gestion de l'école ; ce qui implique l'affinage de la méthodologie et des instruments d'enquête utilisés jusqu'à présent.

Les activités de renforcement des capacités nationales en matière de techniques d'évaluation

des acquis des élèves, par le biais de formations des membres des équipes nationales lors des évaluations menées, ainsi que de formations internationales annuelles, ne sont pas pleinement satisfaisantes. La disparité des profils des participants, la faiblesse de l'implication de ces derniers lors des étapes finales de traitement et d'analyse des données ainsi que le nombre de jours de formation, sont les trois principales limites à l'atteinte de cet objectif du programme PASEC.

Les points d'inflexion détectés pour une augmentation de l'efficacité du programme PASEC sont à associer à une forte dynamisation de la communication et des partenariats qui constituent de puissants vecteurs de rayonnement et de popularité du programme. Il est avéré que le PASEC dispose d'un potentiel de communication et de partenariat riche et varié. Il reste à renforcer les actions et les partages des responsabilités entre le programme, les ministères et les partenaires pour une meilleure information et diffusion des réalisations du PASEC.

En 2011, il est prévu la livraison du rapport final et la présentation de l'étude par le CRES.

#### **Étude sur la refonte du système de formation des équipes nationales du PASEC**

Cette étude, financée par l'Agence française de développement (AFD) et menée par la société GFC Conseil, apporte les premiers éléments d'analyse sur les forces et faiblesses du disposi-



tif de formation actuel du PASEC. L'enquête vise à mettre en place un dispositif innovant intégrant un facteur de changement, celui des TICE.

De l'analyse du système de formation existante, il ressort que ses choix stratégiques et organisationnels ne sont pas clairement définis et qu'ils ne sont pas portés à la connaissance de l'ensemble des acteurs décisionnaires. Ceci impacte sur la représentation que les acteurs ont sur le sens du programme et sa légitimité, sur la difficulté à mobiliser des ressources temporelles, financières et humaines et sur son évaluation et le suivi de sa qualité.

À partir des constats établis, l'étude a dégagé des facteurs clés de succès et des pistes concrètes d'action servant de socle à la rénovation du dispositif de formation du PASEC. Ce nouveau dispositif devrait exploiter pleinement, pour leurs fonctions complémentaires, les phases de formation lors des ateliers internationaux et les missions d'appui réalisées lors des enquêtes nationales PASEC, tout en utilisant de nouveaux supports de diffusion de la formation. Il devrait également pérenniser les équipes et permettre la mutualisation des expériences et pratiques entre les équipes. Enfin, l'établissement d'un plan de formation devrait tenir compte, notamment, dans les contenus de modules de formation, des réalités de terrain.

Quelles que soient les prétentions stratégiques, technologiques et pédagogiques de ce nouveau dispositif, son succès nécessite d'être piloté et porté par un engagement fort et renouvelé de l'ensemble des acteurs concernés. En ce sens, la constitution d'une équipe projet dédiée et coordonnée est préconisée.

En 2011, il est prévu la livraison du rapport final et la présentation de l'étude par GFC Conseil.

#### **Méta-base/analyse**

Faisant partie des études financées par l'AFD, l'appel d'offre sur la mise en place d'une base de donnée agrégée et la réalisation d'une méta-analyse des données du PASEC, démontrant dans un premier temps des moyens financiers insuffisants, a fait l'objet de consultation ciblée au bénéfice du CIEP qui était retenu lors du pre-

mier appel. Le CIEP a envoyé sa proposition technique et financière, celle-ci a été analysée. Il était prévu de procéder à la signature du contrat entre la CONFEMEN et le CIEP dans le cadre de cette étude avant la fin de l'année 2010 mais, pour des raisons de calendrier, cette signature est programmée pour 2011.

De même, il est prévu une rencontre avec les experts à Sèvres en janvier 2011, la validation de la base de données agrégée par les CT et le CS, la rédaction de la synthèse des résultats ainsi que la validation du rapport par les CT et le CS.

#### **2.4.9 Guide méthodologique**

Le comité scientifique a validé une première partie du guide méthodologique lors de la réunion de mai 2010 ; il reste les trois modules sur les tests qui sont tributaires de la livraison des nouveaux tests PASEC. Le comité scientifique a donné son aval pour la mise en ligne de la partie validée du guide et remet l'édition à la date de finalisation du guide au complet. Les CT travaillent sur la mise en forme (présentation, graphisme, style, coquilles, etc.) et à une relecture des modules à mettre en ligne.

#### **2.4.10 Projet de rénovation de l'arborescence du réseau informatique PASEC**

Une nouvelle arborescence du réseau informatique PASEC est disponible et les CT alimentent au fur et à mesure la nouvelle station de stockage des documents et données. Un responsable de la mise à jour du réseau suivant cette architecture a été désigné par l'ensemble des CT et modifie les entrées et l'architecture à l'usage.

### **2.5 Finalisation de documents avant publication**

Le STP a finalisé, en vue de leur reproduction et de leur diffusion, des documents tels que le Document de Réflexion et d'Orientation (DRO) sur *La qualité de l'Éducation, un enjeu pour tous : constats et perspectives*, le recueil d'expériences innovantes et les Actes des Assises sur les réformes curriculaires.

### 2.5.1 Réalisation de l'étude sur la pratique de la dynamique partenariale dans l'espace francophone

Pour faire suite aux Journées de réflexion sur la dynamique partenariale pour les pays francophones d'Afrique, tenues en octobre 2007 à Dakar (Sénégal), l'étude sur le thème avait pour but d'approfondir la réflexion sur la dynamique partenariale dans l'espace francophone en brossant le portrait actuel de sa mise en œuvre, aussi bien en termes de succès que de difficultés et de solutions novatrices et en ouvrant des perspectives d'approfondissement, d'amélioration et/ou de réorientation des politiques et des pratiques.

De manière spécifique, cette étude devait analyser les facteurs-clés de réussite de la dynamique partenariale et recenser les pratiques novatrices les plus porteuses, notamment en matière de décentralisation efficiente des systèmes éducatifs, de développement de la culture de consultation, de concertation et de dialogue politique, de dynamique partenariale et ses impacts sur les performances des systèmes éducatifs.

Cette étude s'inscrit dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire et du regard rétrospectif sur l'action de la CONFEMEN.

Les principaux résultats de l'étude à laquelle 31 États et gouvernements membres de la CONFEMEN ont participé ont été présentés à la 54<sup>e</sup> session ministérielle qui s'est tenue à Dakar, du 15 au 20 novembre 2010, par la consultante, devant les ministres qui ont participé à la réunion.

Suite à la présentation des principaux résultats de l'étude, il a été relevé que les pratiques partenariales, constituant un axe de développement éducatif, progressent au regard d'une approche systémique, de politiques de décentralisation et de l'autonomie de l'établissement scolaire. Diverses thématiques dominantes, notamment le décrochage scolaire, les questions de violence à l'école, les projets sportifs et culturels, les besoins spécifiques de certains élèves et les liens avec le monde économique, unissent les partenaires de l'école. La pratique partenariale

est devenue une nécessité politique, stratégique, financière et pédagogique.

Toutefois, l'étude a révélé certaines difficultés, dont la structuration historique des partenariats, la place et le rôle des collectivités territoriales, les statuts et reconnaissances des réseaux constitués et les problèmes avec la mise en place de la décentralisation, en raison de l'évolution des modes de gouvernance. Selon la consultante, les défis à relever sont de l'ordre du dialogue politique, de l'ordre organisationnel et de l'ordre social.

Les recommandations proposées ont été retenues par les ministres. Il s'agit de : (i) accompagner les changements de paradigmes pour les partenaires historiques, notamment en octroyant une reconnaissance officielle et en délimitant l'action de chacun ; (ii) définir des équilibres et régulations des partenariats liés à la décentralisation, en offrant, entre autres des formations des cadres scolaires, dont les chefs d'établissement, et en proposant une approche pragmatique et des transferts éventuels de personnels et de compétences vers les collectivités ; (iii) mettre en cohérence les partenariats pour atteindre les objectifs de scolarisation universelle, par diverses mesures, dont une coordination de l'aide des PTF et une régulation des initiatives. En somme, la pratique de la dynamique partenariale constitue une nécessité politique, stratégique, financière et pédagogique.

Une bibliographie est visible sur le site Internet de la CONFEMEN et des outils ont été mis en place, notamment l'outil excel sur les répartitions de compétences.

Ces outils seront utilement mis en ligne et feront l'objet d'un suivi qui pourrait prendre deux axes : d'une part, l'actualisation régulière de la bibliographie, sitographie en ligne, d'autre part, le suivi des délégations de compétences à tel ou tel type de partenaires pour les 44 pays membres, à travers les correspondants nationaux.

La consultante a été félicitée par l'ensemble des participants pour la qualité de son travail et la clarté de sa présentation. Suite à cette intervention, le rapport a été adopté par les ministres.

### 2.5.2 Étude sur la perception du travail de la CONFEMEN

Une étude sur la perception du travail de la CONFEMEN commanditée par les ministres a été confiée à Monsieur Amadou Wade Diagne, consultant international.

L'objet de cette étude qui s'inscrit dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire et de la 54<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEMEN est de jeter un regard rétrospectif sur le travail de la CONFEMEN. Il s'agit d'apprécier la qualité et la pertinence des réflexions menées par l'institution et de vérifier l'utilisation qui en est faite par les États et gouvernements dans leurs politiques éducatives ; de vérifier la valeur ajoutée du plan de relance et de formuler des recommandations de renforcement ou de réorientation des stratégies de travail de l'institution.

Les résultats de l'enquête auprès des acteurs qui ont eu à travailler pour le compte de la CONFEMEN ou qui en ont utilisé les productions ont été présentés à la 54<sup>e</sup> session ministérielle qui s'est tenue à Dakar du 15 au 20 novembre 2010 à l'hôtel Méridien Président.

Tous les acteurs enquêtés ont été unanimes à reconnaître que la CONFEMEN est «...une organisation sachant écouter et entendre les acteurs dans le respect de leur diversité, une organisation experte en éducation dans la formulation de visions en adéquation avec les besoins des pays, dans l'analyse des systèmes éducatifs des pays francophones, dans le renforcement des capacités et dans le partage d'idées. »

Le Consultant a fait état de la conjugaison des facteurs qui ont été à l'origine de l'évolution positive de la CONFEMEN : l'engagement de l'institution dans la mise en œuvre du plan de relance avec des missions bien programmées et des axes prioritaires par un déploiement d'efforts en faveur de l'éligibilité des systèmes éducatifs africains, l'engagement des ressources humaines du STP avec une Secrétaire générale engagée, compétente et professionnelle, qui a joué un rôle clé dans la relance ; les appuis des présidents en exercice, des ministres décidés et des correspondants nationaux engagés à relever

les défis, la prise de conscience des instances francophones qui ont joué un rôle clé.

Un certain nombre de recommandations ont été émises sur le plan du positionnement stratégique, du développement de visions plus adaptées, la finalisation des actions engagées sur les réformes curriculaires, l'appui à la formulation des politiques linguistiques nationales avec un accent particulier sur l'introduction des langues nationales dans les systèmes éducatifs (dans le contexte formel et non formel) pour une efficacité accrue du système éducatif, du renforcement des capacités, du développement et de la diversification des outils du PASEC pour leur permettre d'apporter davantage de soutien aux pays en tenant compte des différentes situations, du fonctionnement et des stratégies d'intervention, des méthodes de travail, du maintien et du renforcement des stratégies et méthodes de travail actuelles.

Suite à sa présentation, le consultant a été félicité par l'ensemble des participants pour la qualité et la richesse de son travail et le rapport a été adopté par les ministres.

## 2.6 Renforcement des capacités

### 2.6.1 Appui à la formation des personnels de gestion

Pour rappel, lors de la 52<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEMEN, une volonté politique s'est clairement affirmée pour la mise en place d'un programme de renforcement des capacités des personnels de gestion des systèmes éducatifs des pays francophones d'Afrique. Deux séminaires ont eu lieu au Centre national de formation de formateurs en Éducation (CENAFFE) de Carthage à Tunis. Le premier de ces deux séminaires a réuni en décembre 2006 des délégations de cinq pays de l'Afrique de l'Ouest : le Bénin, le Burkina Faso, le Niger, la Guinée et la Mauritanie. Quant au second séminaire, tenu en décembre 2007, il a réuni les délégations des pays de l'Afrique centrale, soit le Cameroun, le Congo, le Gabon, la République démocratique du Congo et le Tchad. Par la suite, la CONFEMEN, en collaboration avec ses partenaires, particulièrement l'Organisation internationale de la



Francophonie (OIF), ont réalisé diverses missions d'appui en 2008 et 2009 pour accompagner les équipes nationales dans l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un programme national avant d'aboutir à un atelier de restitution qui s'est déroulé du 17 au 19 décembre 2009 à Ouagadougou (Burkina Faso).

Cet atelier de restitution visait le partage et l'enrichissement des stratégies de formation des gestionnaires et leur plan de mise en œuvre, l'élaboration de pistes susceptibles de favoriser le partage entre les membres des équipes nationales et la définition de stratégies d'accompagnement des pays pour la mise en œuvre du plan d'action de ces stratégies.

En 2010, tout en poursuivant l'accompagnement relatif à l'élaboration de la stratégie nationale, certains pays ont pu finaliser leurs documents et tenir l'atelier de validation de leur stratégie nationale. Il s'agit du Congo, de la RCA, du Tchad et du Cameroun. Cet atelier avait comme principal objectif d'amender et de valider, à travers un processus participatif, les documents de stratégie nationale et de plan de formation des gestionnaires du système éducatif. Étaient invités à prendre part à cet atelier, des représentants des différentes catégories de gestionnaires du système éducatif, du niveau central au niveau local.

En 2011, les pays de l'Afrique de l'Ouest, soit le Bénin, le Burkina Faso et la Mauritanie devraient à leur tour valider leur stratégie nationale.

#### 2.6.2 Formation PASEC combinée

#### à la réunion avec le SACMEQ

Des échanges ont eu lieu avec les responsables techniques du SACMEQ pour organiser la réunion d'échange et de concertation prévue en janvier 2011.

#### Formation à l'éducatrice

Une consultation restreinte devant faire l'objet d'un avis de non-objection de l'AFD, doit être menée pour former les Conseillers techniques à l'éducatrice, notamment à l'application de la théorie des réponses aux items sur les données PASEC. Les données issues de la mise à l'essai devront être disponibles et pour ce faire, il a été convenu qu'une formation de deux semaines en présentiel à Dakar aura lieu en avril 2011. Une période de 6 mois de suivi à distance permettra de finaliser les nouveaux instruments et la méthodologie d'analyse qui les accompagnent.

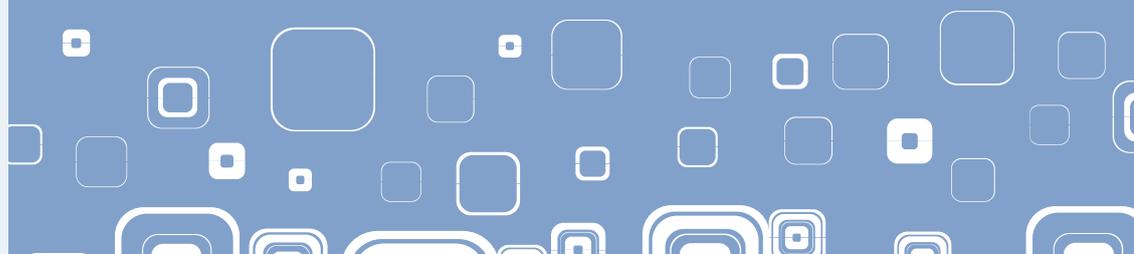
#### Formation internationale

La coutume annuelle n'a pas été respectée en 2010, compte tenu des activités transversales et, notamment, l'une des études complémentaires menée en 2010 et qui vise à réviser le système de formation actuel.

En 2011, il y aura une formation internationale à Dakar, avec uniquement les pays bénéficiant d'une évaluation lors du biennium à venir, en attendant que le nouveau système de formation soit stabilisé (et non 6 ateliers régionaux comme prévus dans la programmation 2010).

> 03

CONCERTATION  
ET PROMOTION  
DES INTÉRÊTS  
COMMUNS



### 3.1 Séminaire régional de l'UNESCO sur l'extension de l'éducation de base

L'UNESCO a organisé du 1<sup>er</sup> au 2 mars 2010 un séminaire régional sur l'extension de l'éducation de base en Afrique (BEAP) à l'hôtel Azalai de Ouagadougou (Burkina Faso).

L'objectif du séminaire était de réunir tous les responsables de l'éducation, des partenaires techniques et financiers et des élus locaux, pour partager la vision étendue de l'éducation de base, échanger sur les voies et moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une telle réforme, établir un parallèle et des échanges avec des groupes de pays ayant expérimenté cette réforme, définir des points d'entrée et des feuilles de route pour chacun des pays ainsi que définir les modalités d'appuis et accompagnements techniques nécessaires.

Il s'agissait aussi de stabiliser un document de stratégie d'opérationnalisation du BEAP dans les pays de l'UEMOA pour un accompagnement dans la réforme du BEAP et de mettre en place une équipe de personnes ressources, d'identifier un institut francophone comme pôle d'expertise, pour la formation des formateurs et le développement curriculaire.

Après la présentation de cinq sessions par d'émittants experts, les travaux d'ateliers se sont penchés sur l'identification des pistes d'actions pour le suivi sur les changements adaptés au contexte et aux réalités de chaque pays à apporter, le comment et les points d'entrée basés sur les options et besoins des pays ainsi que les priorités.

Les discussions ont soulevé beaucoup de questions sur la compréhension du concept BEAP pour une vision harmonisée, son opérationnalisation, sa mise en œuvre et la résolution du soutien financier qui doit l'accompagner, l'impact de l'éducation de base sur l'ensemble du système et les aspects institutionnels, son extension à 9-10 ans, sa prise en compte dans les programmes EPT et son insertion dans toutes les réformes en cours. Les participants ont été invités à sortir de nos modèles en construisant un modèle à moindre coût, à proposer un mode d'organisation pour

les petits établissements, à faire le même modèle de simulation pour le non-formel et à manipuler les chiffres avec prudence pour le BEAP tout en prenant en compte les opportunités offertes par les technologies, la formation des enseignants, l'apport des collectivités et le niveau post-primaire professionnel.

À toutes les questions soulevées, la CONFEMEN, représentée par Mme Fatou Diop Ndoye, a apporté sa contribution, conformément aux réflexions menées sur les questions soulevées, à son expérience et à ses réalisations dans les pays. La question de l'implantation d'une culture de l'évaluation a été soulevée et l'accent a été mis sur l'important travail de révision des outils entrepris par le PASEC pour les adapter aux innovations introduites dans les systèmes éducatifs des pays membres et s'aligner sur les standards internationaux. Le dialogue politique comme outil pour fédérer tous les acteurs autour des réformes en cours a été évoqué.

### 3.2 Atelier d'évaluation de l'impact LIFE en Afrique

L'UNESCO a organisé à l'hôtel Azalai (Burkina Faso) du 3 au 5 mars 2010 un atelier d'évaluation de l'impact du programme LIFE « savoir pour pouvoir » lancé en 2005 et expérimenté dans 18 pays pour la promotion de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle. La CONFEMEN a été représentée par Mme Fatou Diop Ndoye, Conseillère en politiques éducatives. Cet atelier avait pour but de tirer les enseignements, de capitaliser et de valoriser les expériences novatrices et de planifier les actions à mener au cours des deux prochaines années afin de redynamiser le partenariat autour de LIFE, pour un appui plus efficient au sous secteur de l'Alphabétisation et éducation non formelle (AENF) en Afrique Subsaharienne (ASS).

Plusieurs panels illustrés par des expériences pays ont été organisés ; la réflexion devrait s'orienter vers l'implication des autres ministères, la concertation avec les entreprises, la prise en compte des contenus spécifiques dans les curriculums, l'évaluation et la capitalisation. Un mandat a été confié à l'UNESCO pour identifier les expériences porteuses, voir comment former un réseau et utiliser les modèles existants.

Concernant le partage des connaissances, il a été recommandé d'avoir une visibilité d'ensemble du secteur de l'éducation, d'intégrer les échanges pour avoir une plateforme et collecter les données à travers les SIG/ENF afin de renseigner les informations ; une redéfinition du rôle de l'UNESCO s'impose.

Pour la mobilisation des ressources, l'accent a été mis sur des pratiques efficaces pour une bonne utilisation des ressources disponibles et sur une liaison entre planification et budgétisation.

Les participants ont fortement insisté sur l'adoption d'une approche holistique, la création d'environnements lettrés et d'industries artisanales, mais aussi, l'extension de structures comme la Fondation KARANTA aux zones hors CEDEAO.

Il a été recommandé d'adopter une charte africaine de l'alphabétisation et d'engager le dialogue politique auprès du FTI pour défendre la problématique de l'AENF auprès des institutions internationales avec un argumentaire basé sur les études d'impact.

### 3.3 Participation au colloque de la Chaire UNESCO de développement curriculaire sur le thème « Les écoles en mouvement et réformes : tensions, défis et perspectives. États des lieux et questions curriculaires »

Les 15 et 16 avril 2010, à Montréal (Canada/Québec), s'est déroulée le Colloque de l'Observatoire des Réformes en éducation dans le cadre des activités de la Chaire UNESCO de développement curriculaire. Le thème de ce col-

loque était *Écoles en mouvement et réformes : tensions, défis et perspectives. États des lieux et questions curriculaires*. Mme Adiza HIMA, Secrétaire générale et Mme Agathe Fiset, conseillère en politiques éducatives, représentaient la CONFEMEN. Elles ont été reçues par M. Yves MAUFETTE, Vice-recteur à la recherche et à la création pour échanger sur les nombreux défis des systèmes éducatifs, tant au Nord qu'au Sud et de l'importance de la contextualisation des apprentissages pour augmenter la motivation des élèves à s'impliquer dans leurs apprentissages.

La Secrétaire générale a présenté la conférence introductive portant sur *Les réformes curriculaires en Afrique francophone : investissements et résultats, quel paradoxe?* Cette conférence d'ouverture a fait mention de la situation paradoxale du contexte de réformes dans les pays francophones de l'Afrique subsaharienne, particulièrement la question du coût exorbitant accordé aux réformes alors que nombre d'écoles sont démunies, malgré l'appui des partenaires techniques et financiers.

Elle a fait état du fait que depuis les années 1990, les pays africains se sont engagés dans un processus de réformes curriculaires. Certaines ont pris une dimension plus ambitieuse tandis que d'autres ont été plus limitées. Toutes ces réformes sont introduites comme une vague ignorant parfois le contexte institutionnel et les préalables techniques et pédagogiques nécessaires à leur implantation. Des décalages ont été observés, notamment, entre la volonté politique, les stratégies de mise en œuvre de la réforme et son implantation effective dans les classes, cela en dépit des énormes investissements consentis pour la refondation des systèmes éducatifs dans l'optique de l'Éducation pour tous.





En guise de piste de solution, l'importance du transfert des ressources dans une décentralisation effective et une approche partenariale a été évoquée ainsi que la nécessité d'établir la définition commune d'un profil de compétences minimal à la sortie du cycle fondamental et une harmonisation régionale des curricula.

À la suite de cette conférence, plusieurs présentations ont fait part des préoccupations actuelles, dont l'inclusion, les difficultés rencontrées dans l'implantation du nouveau curriculum, les langues nationales, la vision différente de l'APC entre les acteurs, particulièrement les chercheurs. D'autres ont fait l'état de la situation dans certains pays sur la formation des adultes, les politiques relatives aux TIC, la langue d'enseignement et la formation des enseignants. D'autres encore ont apporté des précisions relatives aux réformes curriculaires, notamment sur les composantes d'un cadre d'orientation du curriculum et sur la culture du changement.

Plusieurs conférences en parallèle ont abordé les thèmes suivants : les programmes axés sur des situations de vie, l'évaluation des réformes, la formation de stagiaires en tant que futurs enseignants, le point de vue des enseignants sur l'approche par les compétences, l'articulation entre l'éducation formelle et non formelle dans les réformes des pays africains ainsi que l'effet établissement dans les réformes curriculaires.

Ces discussions ont conduit à l'établissement des conditions gagnantes pour que les écoles soient en mouvement. Il faut, entre autres, la volonté de tous les acteurs, le rapprochement de l'école et de la famille en lien avec la langue d'enseignement, l'adaptabilité du curriculum, la reconnaissance de la diversité des écoles, l'ouverture à la communauté et la transparence du fonctionnement de l'école.

Parmi les conclusions de ce colloque, il faut noter la nécessité d'un accord en ce qui a trait aux finalités et orientations de l'éducation de base ainsi qu'aux profils de sortie. En marge de ce colloque, il a été souligné l'élévation de l'Observatoire des réformes en éducation (ORÉ) dans les rangs de la Chaire UNESCO de développement curriculaire (CUDC). L'objectif général de cette Chaire est de dégager les éléments fondateurs de méthodologies systémiques d'analyse, d'adaptation et de développement des systèmes éducatifs et de leur curriculum. Son expertise est particulièrement liée à l'accompagnement des systèmes éducatifs engagés dans des réformes.

### 3.4 Participation au séminaire « L'émergence d'une norme internationale en matière d'éducation : l'exemple de la notion de compétence »

Le séminaire « L'émergence d'une norme internationale en matière d'éducation : l'exemple de la notion de compétence », organisé par IRD, s'est déroulé au Campus international de Hann à Dakar dans la salle de conférence IRD, le 6 mai 2010. Ce séminaire s'inscrit dans une série de séminaires portant sur les « Normes, disciplines et éducation. Regards croisés sur les modes de prise en charge sur les enfants et les jeunes ».

Ce séminaire, de type académique, s'adressait à un public composé d'inspecteurs, de professeurs et de représentants des Partenaires techniques et financiers (PTF) dont le champ d'actions est l'éducation. La CONFEMEN était représentée par Mme Agathe FISET du pôle Politiques éducatives.

Il avait pour but d'interroger la manière dont la notion de compétence s'est imposée comme une norme de qualité en matière d'éducation.

Par visioconférence, Mme Françoise ROPÉ, professeur émérite de l'Université de Picardie, a insisté sur l'origine de cette notion et sa migration du monde de l'entreprise vers celui de l'éducation. Quant à M. Jean-Marie DE KETELE, professeur émérite de l'université catholique de Louvain, sa présentation portait davantage sur l'évolution socio-historique du statut de la con-

naissance, l'opérationnalisation et l'évaluation des compétences ainsi que les diverses objections relatives à l'APC retrouvées à l'intérieur de la communauté éducative.

En guise de conclusion, les participants ont souligné la complexité de cette approche dans les pratiques pédagogiques et celles d'évaluation et son lien important dans l'évolution d'une société qui désire des citoyens aptes à transformer et non pas des citoyens uniquement capables de reproduire.

### 3.5 Participation au séminaire « Choix stratégiques en matière de réformes éducatives » dans le cadre du programme de formation de l'WBI-UNICEF (mai 2010, Dakar)

Le programme de formation organisé par la Banque mondiale se veut un renforcement des connaissances du personnel de l'UNICEF sur les questions liées à la réforme des systèmes éducatifs. Ce programme permet également de renforcer leur capacité à influencer les processus et instruments nationaux pour améliorer la qualité, l'efficacité, l'équité et la durabilité des services éducatifs.

Le programme de formation est offert en quatre phases :

- introduction aux indicateurs et à la statistique de l'éducation ;
- économie de l'Éducation à l'usage des décideurs (partie 1) ;
- économie de l'Éducation à l'usage des décideurs (partie 2) ;
- échanges et discussions sur les Choix stratégiques en matière de réformes éducatives.

C'est dans le cadre de la dernière phase que la CONFEMEN a été invitée à titre de conférencier pour présenter deux modules, dont le premier sur l'évaluation et le deuxième relatif à l'offre et à la demande d'enseignants.

Pour le premier module, MM. Seydou GARBA et Antoine MARIVIN, conseillers techniques du pôle Évaluation, ont présenté brièvement le Pro-

gramme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) ainsi que sa méthodologie avant de poursuivre sur les résultats des PASEC VII et VIII. Ils ont également abordé la question des diverses variables, telles que les moyens mis à disposition des élèves, ceux réservés aux enseignants et à l'école, le niveau social de l'élève, etc., qui peuvent avoir un impact important sur les acquisitions scolaires.

Les discussions qui ont suivi portaient autant sur les missions et la méthodologie que sur les facteurs et l'utilisation des résultats. Les participants ont pu mieux connaître le Programme qu'offre la CONFEMEN à ses États membres et réaliser que les résultats sont accueillis par la majorité des pays comme des bases sur lesquelles les politiques éducatives devraient s'orienter et qu'ils servent également de point de départ pour approfondir certaines études.

Pour le deuxième module, Mmes Fatou DIOP NDOYE et Agathe FISET, conseillères en politiques éducatives, ont présenté les résultats des discussions de deux réunions-débats, soit celle sur les facteurs essentiels de la qualité de l'éducation et celle sur la pratique de classe. L'accent a été mis sur les recommandations retenues par les ministres sur les six facteurs essentiels de la qualité de l'éducation et sur la question de l'enseignant, particulièrement des politiques de recrutement et de gestion. L'expansion de l'enseignement primaire nécessite une dotation en personnel plus grande. Des progrès ont été réalisés, mais des défis demeurent. Pour combler la pénurie d'enseignants qualifiés et permettre à ceux qui sont expérimentés de maintenir leur fonction, les ministres de la CONFEMEN ont retenu trois recommandations :

- garantir la valorisation et la motivation du personnel ;
- adapter et renforcer la formation initiale et continue ;
- offrir un encadrement approprié.

À la suite de ces présentations, les participants ont questionné les conférenciers sur la mise en œuvre des facteurs retenus ainsi que sur d'autres qui pourraient influencer sur la qualité, tant dans le formel que dans le non-formel. Une articulation entre les deux secteurs s'impose comme une nécessité.

Quant à la pratique enseignante, les questions portent sur les options politiques et la formation des enseignants, les expériences du corps émergent, soit les enseignants non fonctionnaires et les stratégies à mettre en place pour valoriser et motiver les enseignants. Parmi ces stratégies, l'importance d'une formation adéquate et de qualité ainsi que l'élaboration d'un plan de carrières a été longuement discutée.

### **3.6 Participation à la première conférence du Réseau des Universités et Instituts francophones Chaire UNESCO sur l'éducation, la formation et la recherche pour le développement durable**

L'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 (France) a abrité la première conférence du Réseau des Universités et Instituts francophones de la chaire UNESCO (UNITWIN) les 3 et 4 juin 2010. Cette chaire a pour objectifs de promouvoir un système intégré d'activités d'éducation, de formation et de recherche dans les divers domaines du développement durable et de faciliter la collaboration entre chercheurs de haut niveau. Un des objectifs spécifiques concerne le développement des instruments et des politiques plus efficaces et plus visibles visant l'éducation des jeunes, mais aussi l'éducation et la formation des adultes au développement durable.

La CONFEMEN, représentée par Mme Agathe Fiset, a été invitée à participer au lancement de la Chaire UNESCO ainsi qu'à la conférence. L'objectif général de cette manifestation était d'identifier les grands axes d'action et de partager les responsabilités au sein du réseau. Parmi les axes retenus, figurent un état des lieux dynamiques et évolutifs, un engagement ferme des universités au développement durable, le partage et la création des ressources et la formation des formateurs.

Sur ce dernier point, la CONFEMEN a rappelé l'importance de former les enseignants à leur nouveau rôle d'accompagnateur dans le développement de compétences disciplinaires, mais aussi citoyennes. L'enseignant sert de mo-

dèle et il se doit de développer des attitudes respectueuses. Cette formation initiale et/ou continue doit se faire à partir d'approches actives favorisant ainsi l'appropriation de méthodes d'enseignement répondant aux principes du socioconstructivisme. Le développement durable ne doit pas se voir comme une discipline cloisonnée mais bien dans la transversalité de toutes les disciplines. De plus, il importe d'ouvrir l'école à la communauté afin de répondre aux besoins de celle-ci et de l'impliquer, particulièrement les parents, dans les projets liés au développement durable.

La CONFEMEN croit qu'une éducation de qualité passe par une éducation au développement durable. C'est la raison pour laquelle la CONFEMEN se dit ouverte à appuyer cette chaire.

### **3.7 Participation à la rencontre du Réseau francophone de l'éducation pour le développement durable**

Le Réseau francophone de l'éducation pour le développement durable a tenu une réunion le 5 juin 2010 en marge de la conférence de la Chaire francophone. Les objectifs visés étaient de faire le point des avancées obtenues depuis les rencontres à Montréal et Bonn (2009) par rapport à la mise en œuvre du plan d'action en EDD, d'identifier les pistes d'actions pour la mobilisation des moyens pour les années à venir et d'identifier la stratégie à mettre en place pour la perspective de la Conférence mondiale de EDD à Tokyo en 2014.

Parmi les réalisations du réseau, il est à noter l'établissement de deux écoles d'été en éducation et développement durable. Cette formation, organisée par l'Université Laval, s'est tenue à Québec du 16 au 20 août 2010. Une de ces écoles s'adresse aux étudiants en fin de formation initiale en enseignement primaire et secondaire ainsi qu'aux enseignants en exercice désireux d'approfondir leurs réflexions et leurs connaissances sur l'éducation au développement durable. La deuxième école s'adresse à des pédagogues expérimentés déjà engagés en éducation relative à l'environnement et au développement durable désireux d'accroître leur capacité de leadership en la matière. Après cette

première expérience, une réflexion sera faite sur les possibilités d'élargir les admissions à l'international.

Un autre projet intéressant est l'établissement de la semaine du développement durable, instaurée en France et qui devrait s'élargir aux pays francophones. Par ailleurs, il a été fortement recommandé l'utilisation du site Médiaterre afin de diffuser les initiatives en matière d'EDD.

Le Réseau a la conviction que le développement durable doit passer nécessairement par l'établissement de politiques éducatives et l'intégration de manière transversale du développement durable dans les curricula. Les outils pédagogiques devraient être conséquents aux décisions prises afin de rendre concrète l'EDD.

Il a été demandé à la CONFEMEN, en raison de son rôle d'orientation des politiques éducatives, d'appuyer le plan d'action du Réseau francophone, notamment par la promotion de l'éducation au développement durable comme un élément indispensable à une éducation de qualité, par la visibilité des actions du Réseau, notamment, en insérant le lien de Médiaterre (site Internet sur le développement durable et géré par un des membres du Réseau) sur le site de la CONFEMEN, en invitant le Réseau dans le cadre des grandes manifestations de la CONFEMEN, particulièrement lors de la 54<sup>e</sup> session ministérielle, et en diffusant des dépliants relatifs au développement durable lors de ces grandes manifestations. Il est également demandé en raison de son rôle d'orienteur de la programmation de l'OIF en matière d'éducation de porter une attention particulière aux activités de la mission C du programme de l'OIF.

### 3.8 Participation à l'atelier régional sur les langues transfrontalières véhiculaires

L'Académie des langues africaines (ACALAN) a organisé à l'hôtel Massaley (Bamako/Mali) du 14 au 16 juillet 2010, un atelier avec l'appui de l'UNESCO, de la CEDEAO, de la SIL, de l'ADEA et de la CONFEMEN qui a été représentée par Mme Fatou DIOP NDOYE, conseillère en politiques

éducatives. Ont participé à cet atelier le Niger, le Nigéria, le Burkina Faso, la Gambie, le Cameroun, le Mali, le Sénégal, la Guinée.

L'objet de cet atelier est de regrouper les commissions de langues *fulfuldé, hausa et mandenkan* pour procéder à une harmonisation des règles orthographiques et pratiques de transcription et d'élaboration d'un guide sur les langues transfrontalières, afin de faciliter et de promouvoir leur plus grande diffusion pour la communication et l'alphabétisation. Il s'inscrit dans le cadre de la 2<sup>e</sup> décennie de l'UA (2006-2015) en même temps qu'il contribue à la mise en œuvre du plan d'action d'ACALAN et assure le suivi de la conférence ministérielle de janvier à Ouagadougou sur l'introduction des langues dans l'éducation et du LIFE, où les participants ont soutenu l'élaboration de programmes d'alphabétisation entre pays africains partageant les mêmes langues.

Après l'adoption du programme de travail par les participants, la présentation du contexte et de notes sur l'harmonisation par le Secrétaire exécutif de l'ACALAN, les trois groupes de travail en rapport avec les commissions qui ont procédé à une harmonisation basée sur des consensus à partir des textes existants dans les pays ont dégagé des recommandations, des actions prioritaires et des pistes pour opérationnaliser et mettre en œuvre cette harmonisation.

Des recommandations ont été émises par les différents groupes de travail (groupe fulfuldé, groupe hausa, groupe mandenkan). C'est ainsi qu'il a été retenu, entre autres, que :

- la CONFEMEN assure le plaidoyer auprès des ministres pour leur mobilisation pour l'introduction des langues nationales et la mise en œuvre de l'orthographe de Bamako ;
- les efforts d'harmonisation et de normalisation des règles orthographiques soient poursuivis ;
- les pays mettent en place des politiques linguistiques nationales, qu'il soit donné aux commissions nationales le véritable rôle qui leur revient et que l'on veille à l'application des règles harmonisées dans les programmes d'alphabétisation et l'éducation formelle tout en impliquant et en collaborant avec tous les acteurs dont les médias.

### 3.9 Réunion du sous-comité relatif à la Formation professionnelle et technique avec le ministère de l'Éducation et les partenaires techniques et financiers

Faisant suite à l'initiative prise par le chef de file dans le soutien aux ministères en charge de l'Éducation au Sénégal (l'Ambassade du Canada), les réunions des sous-comités : un pour l'éducation de base (préscolaire, élémentaire, moyen et alphabétisation) et le secondaire ; un pour la formation professionnelle et technique ; et un autre pour l'enseignement supérieur, se sont poursuivis au cours de l'année 2010. Ces sous-comités ont pour but de renforcer la concertation entre les PTF et les acteurs de l'éducation ainsi que l'harmonisation et le suivi des dossiers sous sectoriels.

En tant que partenaire technique, la CONFEMEN, représentée par Mme Agathe Fiset, conseillère en politiques éducatives, a participé à certaines rencontres du sous-comité relatif à la formation professionnelle et technique. Ces échanges ont permis de poursuivre les objectifs de soutien au ministère, dont la valorisation du sous-secteur, et d'atteindre les résultats de ce sous-comité.

### 3.10 8<sup>e</sup> réunion des membres du Groupe des Amis de la Francophonie

Le mardi 30 mars 2010 s'est tenue dans les locaux de l'AUF la huitième réunion du Groupe à l'effet d'examiner prioritairement le post-mortem de la Quinzaine de la Francophonie 2010. La CONFEMEN était représentée par Mme Fatou DIOP NDOYE, conseillère en politiques éducatives.

Tous les participants à la réunion ont salué la réussite de la quinzaine par sa richesse et au regard des efforts consentis par les Ambassades et missions diplomatiques, notamment la variété des activités, la lutte, la soirée culinaire, la soirée de rap qui a intéressé plusieurs experts, le festival du film de France, etc. ; autant d'activités qui ont donné une forte visibilité à la Francophonie.

Cependant, un certain nombre de faiblesses ont été identifiées dont : la faible présence des amis et des pays à la course de masse, le jumelage du vernissage à la cérémonie de remise des prix du Concours des dix mots qui a été à l'origine du démarrage tardif du fait de l'indisponibilité du site la veille, le non filtrage des entrées à la soirée de diversité culinaire pour contrôler les invitations, le faible impact de la soirée de rap du fait de la non-implication des régions.

Les membres du groupe ont été invités à réfléchir pour améliorer l'organisation de la prochaine quinzaine afin d'élargir la participation et impliquer les régions pour être en interaction avec Dakar. Des thématiques actuelles devront être introduites dans le Concours des dix mots et Citizen dictée pour mieux faire connaître la Francophonie. À cet effet, l'AUF et la Francophonie seront saisies à temps pour une inscription dans leur agenda.

Le renouvellement du Bureau du GAF a été évoqué ; le mandat de réfléchir sur la question lui a été confié.

### 3.11 9<sup>e</sup> réunion des membres du Groupe des amis de la Francophonie (Dakar, 21 septembre 2010)

Le mardi 21 septembre 2010 s'est tenue la neuvième réunion du Groupe des Amis de la Francophonie au Bureau de l'AUF. La CONFEMEN y a été représentée par Mme Agathe Fiset. Cette réunion avait comme objectif principal d'informer sur les éléments préparatoires au Sommet de la Francophonie de Montreux. La Suisse a invité fortement les ambassadeurs présents à insister auprès de leur pays pour faire parvenir la liste des membres de leurs délégations dans les plus brefs délais. La CONFEMEN a profité de cette occasion pour confirmer les dates de la 54<sup>e</sup> session ministérielle et du cinquantenaire de l'institution. Elle a également informé l'assemblée qu'une lettre d'invitation, de la part du Sénégal, leur sera adressée pour leur participation à ces deux événements.

Le Bureau est constitué ainsi :

- Président : la Suisse

- Vice-président : le Canada
- Vice-président : la Roumanie
- Vice-président : le Liban
- Vice-président : le Congo
- Secrétariat : AUF
- Pays hôte : Sénégal (ministère de la Culture)

La prochaine réunion du Bureau, qui devrait se tenir avant le Sommet, doit porter sur un examen approfondi des statuts et les prochaines activités.

### 3.12 10<sup>e</sup> réunion des membres du Groupe des amis de la Francophonie (Dakar, 8 décembre 2010)

Le 8 décembre 2010 se déroulait la 10<sup>e</sup> réunion du Groupe des Amis de la Francophonie avec comme points à l'ordre du jour, notamment la visibilité du GAF et les préparatifs de la quinzaine de la Francophonie. La CONFEMEN, représentée par Mme Agathe FISET, conseillère en politiques éducatives, et Mme Anne Penda SENE BAMPOKY, assistante en communication et documentation du pôle Communication, a remercié le GAF pour sa participation dans l'organisation du cinquantenaire et s'est dite heureuse de poursuivre ce partenariat pour l'organisation de la quinzaine de la Francophonie. Le thème retenu pour la quinzaine de 2011 est relatif aux sciences, à la technologie et au développement et les jeunes constituent le public cible. Le groupe des amis a décidé de maintenir des activités récurrentes comme le Concours des 10 mots, organisé par la CONFEMEN, ainsi que le marathon. Un groupe de pilotage, composé du Sénégal, de la France, de la Suisse, de la CONFEMEN, de la CONFESJES et de l'AUF, se réunira le 12 janvier 2011 afin de faire une première liste d'activités à réaliser pour cette quinzaine. Des suggestions sont attendues de la part de tous les membres du GAF : une lettre de rappel de cette invitation sera envoyée avant ladite réunion. D'emblée, la CONFEMEN a proposé d'impliquer les jeunes étudiants des diverses communautés de la Francophonie en leur faisant réaliser un exposcience. Les différentes propositions reçues seront examinées par le groupe de pilotage, mais chaque Ambassade et structure a égale-



ment la liberté de préparer ses propres activités qui s'ajouteront à celles du GAF.

En ce qui concerne la visibilité du GAF, il a été demandé à chaque Ambassade et structure de placer sur leur site l'hyperlien qui conduit au site du Groupe des Amis (logé sur le site de l'Ambassade du Liban : [www.decanatcd.org.sn](http://www.decanatcd.org.sn)) ainsi que de fournir quelques informations relatives aux activités réalisées dans le cadre de la Francophonie.

Pour faire suite au Sommet de Montreux, il sera demandé à l'Ambassade de la République démocratique du Congo de siéger au Bureau du GAF étant donné que le prochain Sommet de la Francophonie se déroulera à Kinshasa.

### 3.13 Dossier commun à la CONFEMEN et à la CONFESJES

Afin de poursuivre les actions entamées en 2009, la CONFEMEN et la CONFESJES ont élaboré un plaidoyer en faveur de la relance de l'éducation physique et sportive à l'école. De nombreux échanges ont permis d'aboutir à la finalisation du document. Ce plaidoyer a fait l'objet d'une première diffusion lors de la cérémonie de signature de la convention-cadre entre la CONFEMEN et la CONFESJES, qui a eu lieu en marge de la 54<sup>e</sup> session ministérielle. Messieurs Jean-Jacques NYENIMIGABO, Président en exercice de la CONFESJES, et Kalidou DIALLO, Président en exercice de la CONFEMEN ont exprimé leurs intérêts à collaborer ensemble pour le plein développement de l'enfant.



La convention spécifique, se voulant l'opérationnalisation de la convention-cadre, a également été signée par les deux Secrétaires généraux de ces institutions, Madame Adiza HIMA de la CONFEMEN et Monsieur Youssouf FALL, de la CONFESJES.

### 3.14 Participation à l'atelier de restitution des résultats de la mission conjointe de supervision de terrain du PDEF 2010/Sénégal.

L'atelier de restitution des résultats de la mission conjointe de supervision de terrain du PDEF 2010 a eu lieu à l'hôtel Ngor Diarama du 8 au 10 avril 2010. Les objectifs de cette rencontre s'articulaient autour de trois axes : apprécier les performances de l'année 2009 du PDEF à travers l'état d'avancement et le niveau d'exécution du budget annuel, partager les documents de programmation de 2010, identifier les difficultés d'exécution en vue de dégager ensemble des mesures visant l'amélioration des performances du système. Il s'agissait en outre de stabiliser les TDR de la revue annuelle devant avoir lieu du 26 au 28 avril 2010.

Cet atelier a regroupé les ministères de l'Enseignement préscolaire, de l'Élémentaire, du Moyen-secondaire et des Langues nationales, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur, de l'Économie et des Finances ainsi que leurs délégués, des PTF dont la CONFEMEN qui a été représentée par Mme Fatou DIOP NDOYE, conseillère en politiques éducatives, des collectivités locales et de la société civile.

L'atelier qui se veut un exercice de reddition de comptes où toutes les questions relatives à l'éducation sont débattues s'est déroulé autour de plusieurs thèmes, dont le rapport d'analyse économique et financière du PDEF ; la généralisation du curriculum ainsi que la gestion financière du PDEF.

La restitution de la mission de supervision s'est terminée sur le partage des orientations de la 9<sup>e</sup> revue qui ont été corrélées aux objectifs et résultats attendus et qui met l'accent sur des réflexions portant sur des éléments critiques comme les constructions scolaires, le curriculum, le suivi technique, la bonne gouvernance ainsi que le partage du processus de redynamisation de l'éducation non formelle et de l'ETFP.

### 3.15 9<sup>e</sup> Revue annuelle du PDEF/Sénégal

La 9<sup>e</sup> revue annuelle du PDEF a eu lieu à l'hôtel Ngor Diarama (Dakar) du 26 au 28 avril 2010. Elle a regroupé les partenaires techniques et financiers, multilatéraux et bilatéraux, les représentants des collectivités locales, de la société civile (syndicats d'enseignants, associations de parents d'élèves, plate-forme des acteurs non étatiques...), les responsables de l'éducation au niveau déconcentré et décentralisé, les ministères en charge de l'éducation, le ministère de l'Économie et des Finances.

La session qui fait suite à la mission de supervision a été ouverte par le conseiller en éducation du président de la République. Elle a enregistré la présence du ministre de l'Enseignement préscolaire, de l'Élémentaire, du Moyen-secondaire et des Langues nationales, du ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. La CONFEMEN a été représentée par Mme Fatou DIOP NDOYE, conseillère en politiques éducatives.

Plusieurs documents ont été partagés sur le bilan 2009 de l'évolution du secteur éducatif en matière d'accès, de qualité et de gestion et sur la programmation de l'année 2010 (CDSMT et

POBA) ainsi que des documents d'orientation sur les différents sous-secteurs de l'enseignement, les contrats de performance et les innovations. Des décisions ont été prises pour améliorer les résultats.

### **3.16 Séminaire bilan de l'année 2009-2010 du ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Élémentaire, du Moyen Secondaire et des Langues nationales**

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF), le ministère a organisé un séminaire les 13, 14 et 15 septembre 2010 sur l'état d'avancement des activités prévues dans le POBA et le bilan de l'année scolaire 2009-2010 afin de renforcer les recommandations formulées lors des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> revues et de dégager de nouvelles recommandations pour l'année scolaire 2010-2011. Une plage a également été accordée à la perspective de suppression de l'entrée en 6<sup>e</sup> année. Ce séminaire réunissait les diverses directions centrales et déconcentrées ainsi que les partenaires du ministère, dont les syndicats, les associations de parents d'élèves, la société civile, les collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers.

Le constat majeur qui peut être fait est l'augmentation du pourcentage des activités réalisées et la diminution du nombre des activités hors POBA, et ce, dans tous les sous-secteurs. Cependant, des efforts restent à faire pour poursuivre cette amélioration et régler certaines contraintes comme la mobilisation de certaines ressources ou les lenteurs dans les procédures administratives et de passation de marchés. Le renforcement des capacités de la DPRE et une plus grande diligence dans les processus de passation des marchés ainsi qu'une réflexion sur l'organigramme et l'ancrage de la formation professionnelle et technique dans les IA sont des mesures à envisager.

Le nouveau logiciel SYSGAR a, selon les prévisions, favorisé le suivi des activités et cet outil de gestion semble être apprécié des utilisateurs

permettant un renforcement du dispositif de suivi-évaluation.

En ce qui a trait à la généralisation de l'implantation du curriculum, des avancées sur le plan de la formation des acteurs et des supports mis à disposition sont présentées, mais il est constaté quelques difficultés quant à la distribution des manuels scolaires, leur insuffisance et les retards dans la livraison.

Pour ce qui est de la suppression de l'entrée en 6<sup>e</sup>, un projet de planification est partagé, démontrant quelques stratégies envisagées pour répondre à l'augmentation des capacités d'accueil. Il s'agit, notamment, de construire de nouveaux établissements scolaires, d'utiliser les écoles primaires, de reformer les groupes pédagogiques, d'optimiser les salles de classe, d'utiliser la double vacation, d'attribuer plus d'une discipline aux enseignants, d'offrir des parcours diversifiés et d'optimiser les ressources. Une concertation se fera avec tous les partenaires à ce sujet.

La CONFEMEN, représentée par Mme Agathe FISET, a félicité les efforts réalisés débouchant sur des résultats positifs. Elle a encouragé le Sénégal à poursuivre sa démarche d'école inclusive permettant à un plus grand nombre de continuer leur cursus scolaire. Un rappel a été fait sur l'importance d'une optimisation des ressources et d'un dispositif de suivi-évaluation efficace pour apporter les améliorations requises.

### **3.17 Participation à la cérémonie de lancement de la recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation au Sénégal**

Le 30 novembre 2010 a eu lieu au Centre national des ressources éducationnelles (CNRE), la cérémonie de lancement de la recherche-action pour un plaidoyer convaincant en faveur de l'éducation non formelle. La CONFEMEN était représentée par Madame Agathe FISET. Cette cérémonie ouverte par le ministre de l'Enseigne-

ment préscolaire, de l'Élémentaire, du Moyen Secondaire et des Langues nationales, M. Kalidou DIALLO et présidé par son Secrétaire général, Monsieur Mafakha TOURÉ, a été l'occasion de partager les enjeux de l'éducation non formelle et de traduire l'importance d'élaborer des outils de mesures et d'évaluation.

Initiée par l'Institut de l'UNESCO pour l'Éducation tout au long de la vie (UIL) dans cinq pays pilotes (Burkina Faso, Mali, Maroc, Niger et Sénégal), cette recherche-action vise à apporter des éléments de réponses aux questions relatives à la maîtrise des compétences instrumentales et fonctionnelles de base dans une perspective d'appui tout au long de la vie ainsi que celles liées aux déterminants de la qualité des apprentissages acquis.

Parmi les résultats attendus de cette recherche, il est à noter la disponibilité d'un système statistique régulier pour les décideurs politiques et les partenaires, un renforcement des capacités nationales dans le domaine de l'évaluation de programme d'alphabétisation et un renforcement de la coopération Sud-Sud.

À la suite de la présentation du projet, les débats ont porté sur la nécessaire synergie entre les projets visant les objectifs communs, la place des équipes régionales dans la collecte de données et l'opportunité de faire la promotion des langues nationales dans l'enseignement pour améliorer les apprentissages.

Outre l'UNESCO-BREDA et le Pôle de Dakar, la CONFEMEN, de par son programme d'analyse des systèmes éducatifs, vient en soutien à cette recherche.

### **3.18 Séminaire international de partage et d'appropriation d'une nouvelle vision de la formation pédagogique dans l'enseignement des sciences et de la technologie du Préscolaire au Supérieur**

Les 07 et 08 décembre 2010 au Méridien Président, sous le patronage de Monsieur Kalidou DIALLO, Ministre de l'Enseignement Préscolaire,

de l'Élémentaire, du Moyen Secondaire et des Langues Nationales et dans le cadre du Partenariat entre le Sénégal et la Wallonie-Bruxelles, la délégation de la Région Wallonie-Bruxelles à Dakar, conjointement avec la Coordination nationale des Blocs scientifiques (CNBST), le Comité National de Pilotage pour le Développement de l'Enseignement et de la Technologie (CNPDEST) en liaison avec l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS), a organisé un séminaire international de partage et d'appropriation d'une nouvelle vision de la formation pédagogique dans l'enseignement des sciences et de la technologie du Préscolaire au Supérieur.

Sur invitation de Madame Anne LANGE, Déléguée de la Région Wallonie Bruxelles à Dakar, Monsieur André NDIAYE assurant l'intérim de la Secrétaire générale de la CONFEMEN, a fait une allocution à la cérémonie d'ouverture dudit séminaire.

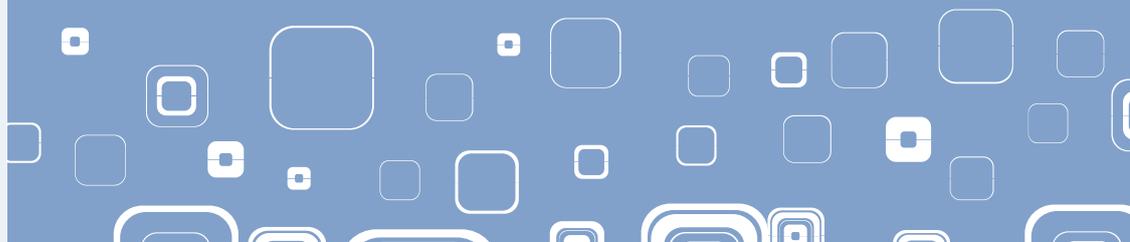
Trois objectifs principaux - dont les deux premiers à court terme et le troisième à plus long terme - ont été assignés à ce séminaire atelier :

- Examiner dans quelle mesure la formation pédagogique des enseignants dans l'enseignement des sciences et de la technologie pose des problèmes communs aux pays invités et, dans l'affirmative, dans quelle mesure il y a intérêt à partager les expériences.
- Examiner, sur la base du projet de Guide élaboré par le CNPDEST et d'autres documents apportés par les invités, dans quelle mesure une plate-forme commune sur des points importants peut être l'objet d'un consensus.
- Envisager à plus long terme des échanges sur les plans d'actions menés par les différents pays et faire bénéficier chaque pays de l'expertise des autres, dans l'esprit des objectifs poursuivis par la CONFEMEN.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Mafakha TOURÉ, Secrétaire général du Ministère de l'Enseignement Préscolaire, de l'Élémentaire, du Moyen Secondaire et des Langues Nationales du Sénégal.

>04

RENFORCEMENT  
DU PARTENARIAT





#### 4.1 Avec ISU-ALO

Le programme ALO (Assessment of Learning Outcomes) a pour objet d'évaluer la situation actuelle des mesures de performances scolaires afin de promouvoir l'utilisation des mesures des résultats de l'apprentissage et de la qualité de l'éducation (réf. Stratégie à moyen terme 2008-2013, UNESCO-ISU 2007). Des échanges et rencontres avec Mme Alcyone VASCONCELOS de l'ISU ont permis d'établir un projet de partenariat ALO-PASEC dans le but d'organiser l'information sur les évaluations des systèmes éducatifs pour le suivi des niveaux d'apprentissage des élèves. Des résumés-pays seront préparés et stockés dans ALO. Les indicateurs concernent les données du PASEC et des données provenant d'autres sources (UNESCO, ADEA, etc.).

Il est prévu dans ce cadre en 2011 la signature d'une convention CONFEMEN/ISU ainsi que le recrutement d'un consultant pour effectuer le travail de collecte de données dans les pays et échanger avec les différents partenaires pour la production d'indicateurs de qualité

#### 4.2 Avec l'UNESCO

L'UNESCO, à travers son Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest (BREDA) est l'un des principaux partenaires de la CONFEMEN dans l'organisation des Assises sur les réformes curriculaires qui se sont tenues en juillet 2010 à Brazzaville (Congo). En outre, le PASEC a été invité par l'UNESCO les 14 et 15 décembre 2010 à Beyrouth pour un séminaire regroupant dif-

férents organismes travaillant sur l'évaluation des acquis des élèves afin d'encourager l'évaluation des acquis dans les pays du Maghreb.

#### 4.3 Avec l'ADEA

À l'instar de l'UNESCO, l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) a été étroitement associée à l'organisation des Assises de Brazzaville. Partenaire stratégique de la CONFEMEN, notamment sur la question de la qualité de l'éducation, l'ADEA a apporté une plus-value certaine dans le succès des Assises, conférant à la rencontre de Brazzaville une dimension multilingue.

#### 4.4 Avec l'AIMF, l'AFD et la BID

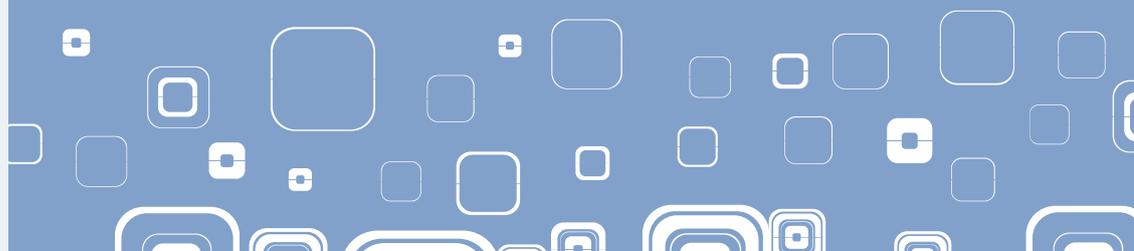
Véritables soutiens de la CONFEMEN dans le noble combat qu'elle mène pour la promotion d'une éducation de qualité pour tous et pour l'amélioration de la gestion des systèmes éducatifs, l'Association internationale des maires francophones (AIMF), l'Agence française de développement (AFD) et la Banque islamique de développement (BID) ont, toutes trois, apporté un appui financier qui a été déterminant dans le succès des Assises de Brazzaville. Ces appuis financiers traduisent l'excellence des relations partenariales que la CONFEMEN entretient avec chacune de ces institutions.

#### 4.5 Avec le SACMEQ

Des échanges ont eu lieu avec les responsables techniques du SACMEQ pour organiser une réunion d'échange et de concertation prévue en janvier 2011.

>05

VISIBILITÉ  
ET NOTORIÉTÉ  
DE LA CONFEMEN





Instrument privilégié qui permet aux États et gouvernements du Nord et du Sud de conjuguer leurs efforts en vue de développer leurs systèmes éducatifs, la CONFEMEN ne saurait jouer pleinement son rôle sans une communication efficace. C'est dans cette optique que les ministres ont demandé à la CONFEMEN de s'adapter au contexte de la coopération internationale dans le secteur de l'éducation afin de mieux occuper son espace ; ce qui induit l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de communication adéquates.

C'est sur la base de cette conviction que la communication doit jouer un rôle central dans la mise en œuvre des nouvelles missions confiées à la CONFEMEN qui ont conduit les ministres à en faire l'axe 1 du Plan de relance. Au cours des huit ans de mise en œuvre de ce Plan de relance, la CONFEMEN a déployé des efforts certains dans le domaine de la communication, accordant une attention particulière au développement et à l'amélioration des outils, des moyens et des mécanismes susceptibles de lui assurer une réalisation optimale des objectifs fixés à Ouagadougou.

De 2002 à 2010, plusieurs initiatives ont été prises en vue de promouvoir une communication dynamique et efficace au sein et autour de la CONFEMEN. Ces initiatives peuvent être regroupées dans quatre grandes catégories, à savoir :

- la communication médiatique ;
- la communication événementielle ;
- la communication virtuelle ;
- la communication de proximité.

## 5.1 La communication médiatique

Fortement mis à contribution pour informer régulièrement sur les activités de la CONFEMEN et atteindre de larges publics, les médias (radios, télévisions et journaux) ont été en 2010 des partenaires privilégiés avec lesquels maintes actions de promotion ont été faites.

Ainsi, outre la lettre d'information du Secrétariat technique permanent, CONFEMEN infos, qui a connu une amélioration de son contenu, les médias, de dimension nationale et/ou internationale, ont permis de faire l'écho des activités menées dans le cadre du cinquantenaire de la CONFEMEN. En outre, un numéro spécial a été produit et diffusé.

Les réunions des instances, les assises sur les réformes curriculaires, les restitutions de résultats d'évaluation, ont été, à chaque fois, des occasions de complicité avec les médias pour promouvoir une image juste d'une institution qui a été à l'avant-garde du développement des systèmes éducatifs de la plupart de ses membres mais dont le rôle et les missions, tout comme l'apport réel, ne sont pas suffisamment connus.

Des entrevues et interviews, des articles de presse, des commentaires radiophoniques, des reportages et des publiereportages télévisés, etc., rien n'a été laissé au hasard pour donner un large écho au cinquantenaire de la CONFEMEN. La liste qui suit n'est pas exhaustive, mais elle donne une idée de la panoplie des médias qui ont couvert l'évènement : Africa N° 1, RFI, Télésud, Vision francophone, PANA, APS, Le Soleil, 2 STV, RDV, WALF TV, CANAL infos, RTS, etc.

## 5.2 La communication événementielle

Pour optimiser les occasions de communication et d'information et atteindre des publics particulièrement intéressants pour sa promotion (personnels de l'éducation, syndicats, associations, ONG et OING, etc.), la CONFEMEN a couplé ses réunions avec des activités de communication événementielle. Ainsi, les réunions des instances, les assises sur les réformes curriculaires, les réunions, voire les participations à des rencontres internationales, ont donné lieu, notamment, à des expositions documentaires sur les productions de l'institution.

Cette démarche habituelle a considérablement permis de faire connaître et apprécier la richesse des productions et de l'expertise de la CONFEMEN. Mieux, elle a favorisé une ouverture vers des publics qui représentent des cibles privilégiées pour la CONFEMEN. Les acteurs de l'éducation, qu'ils soient cadres, syndicalistes, parents d'élèves ou représentants d'ONG, ont ainsi trouvé en la CONFEMEN, particulièrement en 2010, une source d'information privilégiée pour leurs multiples questionnements liés à l'élaboration de politiques éducatives.

C'est cette qualité et cette richesse des productions de la CONFEMEN par ailleurs soulignées par maints acteurs et partenaires dans l'étude sur la perception du travail de la CONFEMEN, qui expliquent les multiples réimpressions de plusieurs titres en rupture de stocks.

L'impératif de visibilité de son action et de sa notoriété ont également conduit la CONFEMEN à produire et à diffuser divers objets publicitaires et matériels de promotion. C'est ainsi qu'un dépliant sur les réformes curriculaires a été produit lors des Assises de Brazzaville, une plaquette CONFEMEN version cinquantenaire, des stylos, des polos et tee-shirts, ainsi qu'un agenda, des casquettes et des pagnes ont été réalisés en 2010.

Inscrite dans le cadre du cinquantenaire avec le double objectif de faire découvrir à divers publics ses nouveaux locaux et de favoriser une communication de proximité avec de nombreux groupes cibles, une journée portes ouvertes a été orga-

nisée le 25 avril 2010 dans les locaux du STP où le lancement officiel des célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire a été fait.

## 5.3 La communication virtuelle

Complément stratégique aux autres modalités de communication mises en place au regard du contexte de mondialisation et de la place de choix qu'y occupent de plus en plus les technologies de l'information et de la communication, la communication virtuelle a été fortement développée et améliorée continuellement pour répondre aux attentes et aux aspirations des différents acteurs.

Véritable relais à la dimension planétaire, Internet a été un moyen efficace utilisé à bon escient pour matérialiser l'accessibilité des productions de l'institution à des publics éloignés du siège de la CONFEMEN (Dakar, Sénégal). Dans cette optique, le site Web a été rénové et rendu plus attrayant et convivial, tout en accordant une place de premier plan à la richesse, à la diversité et à la qualité des contenus. Les visites en témoignent : 36131 de janvier à décembre 2010. C'est là un motif suffisant de satisfaction pour une institution qui se veut comme un espace d'échanges et de partage.

Mieux, dans le cadre des célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire de la CONFEMEN, un site du cinquantenaire a été créé. Outre l'information sur les activités et les réalisations entrant dans le cadre de ce cinquantenaire, ce site publie chaque semaine une interview d'une personnalité de la CONFEMEN.

L'informatisation du Centre d'information et de documentation (CID) et la mise en ligne du répertoire documentaire par le biais du logiciel PMB, a contribué à élargir le cercle des utilisateurs des productions.

Pour optimiser la circulation de l'information entre le Secrétariat technique permanent et les États et gouvernements membres, il a été créé un Réseau d'information et de communication (RIC) dont l'action est appréciable, particulièrement dans le cadre des restitutions de résultats d'évaluation qui ont eu lieu en 2010 ainsi que dans le cadre du cinquantenaire de la CONFEMEN.

## 5.4 La communication de proximité

Parfois en amont de toutes les autres formes de communication, la communication de proximité a joué un rôle éminemment important, servant dans certains cas à rendre possibles et efficaces les actions de communication les plus exposées.

Les audiences, entrevues et séances de travail avec des décideurs (politiques, responsables d'institutions partenaires, etc.) ont permis, dans bien des cas, de déblayer le terrain à la « communication visible » à travers un lobbying qui n'a pas été sans efficacité pour la réussite du cinquantenaire.

Le partenariat, en particulier, a trouvé dans cette communication de proximité un « levain riche et productif » pour son développement et sa promotion. Des institutions telles que la Banque mondiale, la Banque islamique de développement (BID), l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), sont aujourd'hui des partenaires privilégiés avec lesquels la CONFEMEN entretient des relations de coopération fonctionnelles et fructueuses.

Relativement aux aspects informatiques, les objectifs à atteindre en 2010 sont la réalisation de la base de données des adresses, le développement d'un forum interactif, le maintien du bon fonctionnement du réseau informatique de la CONFEMEN et enfin la création et la mise en ligne du site du cinquantenaire.

À l'exception du maintien du réseau en bon fonctionnement qui est une activité permanente et parfois quotidienne, ces objectifs ont été pleinement atteints.

Il en est ainsi de la conception et de la réalisation de la base de données des adresses qui, développée entièrement en Access, ne répondait plus totalement aux attentes de ses utilisateurs. À la demande de la Secrétaire générale, une refonte complète de cette base a été entreprise pour en créer une autre, sur la base de technologies récentes, intégrant des nouvelles fonctionnalités et répondant aux besoins actuels de la CONFEMEN. Ainsi, il a été procédé, dans un premier temps, à l'analyse conceptuelle du système d'in-

formation de la CONFEMEN en partant de la base de données existantes, mais aussi des éléments d'informations reçus de nos entretiens avec les collègues qui utilisent l'ancienne base, notamment l'assistante des pôles politiques éducatives et gestion (PPEG). Ensuite, l'implémentation de l'application a été réalisée, en se servant de Visual Basic comme outil pour développer l'interface graphique, de Microsoft Access comme système de gestion de base de données (SGBD) et du langage SQL pour la programmation des requêtes.

À la suite de la présentation de la version 1 de la nouvelle base, la Secrétaire générale a suggéré quelques améliorations, ce qui a abouti à la version finale qui n'attend que d'être validée pour que soit enfin commencé l'enregistrement des informations.

Pour ce qui est du maintien en bon état du réseau et par ricochet du matériel informatique qui est une activité continue, il englobe, en plus du diagnostic du réseau, le paramétrage des ordinateurs, la configuration des équipements nouvellement acquis, la sauvegarde des informations, la maintenance préventive, la gestion de la connexion Internet, etc.

Outre ces principales réalisations, il faut noter également :

- la maintenance de premier degré de certaines machines du parc informatique, tantôt pour optimiser leurs performances et prévenir une panne, tantôt pour une intervention de réparation qui ne nécessite pas assez d'outils ;
- le paramétrage des comptes de messagerie du personnel ;
- la réorganisation de la structuration du réseau informatique, en créant pour chaque pôle une unité d'organisation spécifique afin d'accroître la sécurité des accès et des données. Ainsi, des privilèges variés sont accordés à chaque utilisateur en fonction de son statut dans le groupe. Il existe pour chaque unité d'organisation, un administrateur. Celui-ci dispose de tous les privilèges.

En définitive, il faut noter que des progrès importants ont été réalisés en matière de communication et d'information avec, notamment, une

diversification des principaux outils, la création d'une identité visuelle forte, une large diffusion des productions de la CONFEMEN auprès des cibles ainsi que le développement d'espaces de concertation et de contribution au dialogue en éducation. Afin de consolider et améliorer continuellement ces résultats, il faut, entre autres, maintenir le rythme des échanges avec tous les acteurs en éducation à travers les réunions-débats et les forums interactifs et assurer la pérennisation des ressources du Secrétariat technique permanent.

Il y a lieu d'évoquer aussi, de façon plus détaillée, les réalisations suivantes :

- l'organisation du Concours des dix mots de la Francophonie dont l'objectif est de faire connaître la CONFEMEN dans les milieux scolaires. Cette année, nous avons eu la participation du Niger, du Burkina Faso, de la République démocratique du Congo, du Mali, du Cameroun et du Gabon ;
- l'organisation de la réunion du RIC en février 2010 ;
- les Actes des assises sur les réformes curriculaires : 300 exemplaires ;
- le recueil des Jeux la francophonie : 300 exemplaires ;
- le recueil du Concours des 10 mots de la Francophonie 2009-2010 : 1500 exemplaires ;
- le recueil sur les pratiques innovantes : 1500 exemplaires ;
- le livre d'or du cinquantenaire : 1500 exemplaires ;
- le rapport du Groupe de travail : 75 exemplaires
- le rapport de l'évaluation Congo : 100 exemplaires ;
- le rapport de l'évaluation Gabon : 100 exemplaires ;
- le rapport de l'évaluation Burkina Faso : 100 exemplaires ;
- le rapport de l'évaluation Maurice : 100 exemplaires ;
- le rapport de l'évaluation Sénégal : 100 exemplaires ;
- le rapport d'activités 2010 : 500 exemplaires ;
- le CD-ROM sur la réunion débat sur les facteurs essentiels de la qualité de l'éducation : 300 exemplaires ;
- le CD-ROM sur les pratiques de classe pour un enseignement de qualité : 300 exemplaires ;
- Film documentaire sur le cinquantenaire : 500 exemplaires ;
- Le film documentaire de Bujumbura : 300 exemplaires ;
- Le film documentaire sur les Assises du Congo : 300 exemplaires ;
- la Production du DRO sur la qualité de l'Éducation : 1500 exemplaires.

Afin d'optimiser les rendements des personnels du pôle communication, voici quelques recommandations :

- renouveler le matériel de travail informatique des personnels du pôle communication ;
- doter le webmestre de quelques outils informatiques, notamment un ordinateur performant pour ses travaux, des logiciels utilitaires comme (Office 2010, Windows XP et 7, Partition magique, Pinnacle, Easy Recovery, Acrobat 9 ou 10 professionnel, etc. ;
- acquérir un nouveau serveur de sauvegardes et un serveur de messagerie pour une gestion autonome des comptes électroniques ;
- former le pôle communication sur les nouveaux langages de programmation web, à l'infographie et à la réalisation vidéo pour assurer une indépendance de la CONFEMEN dans l'édition de ses publications et le montage de ses films.



# TEMOIGNAGE

50

## **REPUBLIC OF MAURITIUS MINISTRY OF EDUCATION AND HUMAN RESOURCES (OFFICE OF THE MINISTER)**

Au nom du gouvernement de la République de Maurice, j'adresse à la CONFEMEN, mes plus vives félicitations, à l'occasion de son cinquantième anniversaire. Il m'est agréable, par la même occasion de rendre hommage à cette institution qui contribue si efficacement au progrès de l'éducation, à travers son espace de réflexion et de dialogue et qui œuvre de manière soutenue à la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous.

Un demi siècle d'existence est certainement un événement majeur dans la vie d'une institution telle la CONFEMEN, qui a pour mission de promouvoir la coopération entre pays membres et d'intégrer les systèmes éducatifs dans le processus de développement.

Nous saluons l'effort de la CONFEMEN dans la production de nombreux ouvrages et d'études de référence notamment sur les aspects liés aux réformes des politiques éducatives, au pilotage des systèmes éducatifs, au financement et à la gouvernance ainsi qu'à la pédagogie et la gestion des classes, qui ont largement contribué à l'évolution des systèmes éducatifs dans l'espace francophone.

Nous pouvons aujourd'hui affirmer que durant les années écoulées, la CONFEMEN a réussi

dans une large mesure à remplir la noble mission qu'elle s'est confiée.

Nous sommes fiers à Maurice d'avoir accueilli la 51ème Session ministérielle de la CONFEMEN en Octobre 2004, un événement de taille qui a permis de tisser d'avantage de liens fraternels avec la grande famille francophone.

C'est en conjuguant nos efforts, dans une dynamique de partenariat que la CONFEMEN continuera à aider davantage chaque pays membre à soutenir son programme de développement d'une façon durable, fondée sur une vision commune et partagée.

Avec ce parcours riche et prometteur, nous souhaitons voir une CONFEMEN, aussi agissante et innovatrice qu'elle l'a été afin de faire face aux enjeux.

Il nous appartient à tous, à l'occasion de ce cinquantième anniversaire, d'unir nos efforts afin que la CONFEMEN puisse continuer à jouer un rôle prépondérant au sein de la communauté éducative.

**Vasant K. Bunwaree**  
Ministre

#### **SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT (STP)**

Complexe Sicap Point E Immeuble C  
3<sup>e</sup> étage, Avenue Cheikh Anta Diop  
BP 3220 Dakar Sénégal  
confemen@confemen.org  
Tel: (221) 33 859 29 79/ 33 859 29 91/ 33 859 29 92/ 33 859 29 93  
Fax: (221) 33 825 17 70

---

#### **SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA CONFEMEN**

Madame Adiza HIMA  
ahima@confemen.org

Mme Penda NDIAYE DIA, Assistante de la Secrétaire générale  
pndiaye@confemen.org

M. Ngor DIOUF, Chauffeur de la Secrétaire générale

---

#### **PÔLE POLITIQUES ÉDUCATIVES**

politique.ed@confemen.org

Mme Fatou NDOYE DIOP, Conseillère en politiques éducatives  
fndoye@confemen.org

Mme Agathe FISET, Conseillère en politiques éducatives  
afiset@confemen.org

---

#### **PÔLE ÉVALUATION**

pasec@confemen.org

M. Bassile ZAVIER TANKEU, Conseiller technique  
btankeu@confemen.org

M. Seydou HAMIDOU GARBA, Conseiller technique  
shamidou@confemen.org

Mlle. Vanessa SY, Conseillère technique  
svanessa@confemen.org

Mme. Odile SIMON, Conseillère technique  
osimon@confemen.org

M. Antoine MARIVIN, Conseiller technique  
amarivin@confemen.org

M. Moussa HAMANI OUNTÉNI, Conseiller technique  
mounteni@confemen.org

M. Sègbégnon Oswald OLAMIDÉ KOUSSIHOUËDÉ, Conseiller technique  
koswald@confemen.org

M. René ESSIANE NNA, Conseiller technique  
ressiane@confemen.org

Mme. Khady MBAYE CAMARA, Assistante Pôle évaluation  
kmbaye@confemen.org

---

#### **PÔLE GESTION**

gestion@confemen.org

M. André NDIAYE, Gestionnaire comptable  
andiaye@confemen.org

M. Hamady SAVANÉ, Assitant administratif et financier  
hsavane@confemen.org

Mme Khady Ndongo NDOYE, Assitante Pôle Gestion  
kndoye@confemen.org

M. Abdou Kader THIAM, Technicien de surface

---

#### **PÔLE COMMUNICATION**

communication@confemen.org

M. Moussa MODI ALZOUUMA, Conseiller en Communication  
mmodi@confemen.org

M. Mahip NDIAGA DIOP, Webmestre  
nmdiop@confemen.org

Mme Anne Penda SENE BAMPOKY, Assitante Pôle Communication  
apsene@confemen.org

Mme Gnagalé SIDIBÉ BABAKAN, Assitante Pôle Communication  
gbabakan@confemen.org



Conférence des ministres de l'Éducation  
des pays ayant le français en partage

Secrétariat Technique Permanent :  
Complexe Sicap Point E  
Immeuble C  
3e étage, Avenue Cheikh Anta Diop  
BP : 3220 Dakar Sénégal  
Tél. +221 33 859 29 79/33 859 29 91  
33 859 29 92/33 859 29 93  
Fax +221 33 825 17 70  
confemen@confemen.org

[www.confemen.org](http://www.confemen.org)

